



Numéro 135 - 3^{ème} Trimestre 2020 - Bulletin Municipal d'Information

TWIN

Le Trait
d'Union
Nivolésien

www.nivolas-vermelle.fr



Blocs notes

en sortie de confinement

Nouveaux Horaires de la Poste

lundi, jeudi, vendredi de 13h45 à 17h

le mardi de 14h15 à 17h

levée du courrier : 8h30

Horaires Bibliothèque

mardi - jeudi : 16h - 18h

mercredi : 14h - 18h

samedi : 10h - 12h

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h

Chaque 1er samedi du mois : 10h-12h

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUJY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

CAPi - SEMIDAO - 810, rue du Vernay & 04.74.96.32.20 - Nivolas-Vermelle

Bureaux ouverts au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPi

Numéro d'astreinte : 06 18 43 39 84

A votre service

Médecine Générale :

Dr Pascale Piller Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco 42 allée G. Pellet immeuble Le Platane tél 04 74 92 16 73

Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

Infirmières :

Véronique Bayada

Véronique Fiel-Guicherd 330, rue de l'Hotel de ville tél 04 74 27 93 74

Véronique Reynaud

Christelle Rivet

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeute :

Marie-Thérèse Resseguier

Simone Fernandes le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25

Jessica Fernandes

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécard Allée Gabriel Pellet tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42 allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 06 31 47 63 47

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

Opticien :

Véronique Flamant-Durand Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

TUN - Trait d'Union Nivolsien - Journal créé en mars 1987 - N° 135

Directeur de la Publication : Christian BETON - Mairie de Nivolas-Vermelle

Tél. 04 74 92 19 35 - Fax 04 74 92 19 44 - www.nivolas-vermelle.fr

Imprimerie Carle - Bourgoin-Jallieu - Dépôt légal : février 1988 - Tirage 1500 exemplaires

Sommaire

Mot du maire - Editorial.....	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux.....	P. 4 à 6
La chronique de Guy Hyver.....	P. 8 à 9
Mémoire de Quartier.....	P. 10 à 11
Informations municipales.....	P. 12 à 13
La vie locale.....	P. 14 à 15
La vie culturelle.....	P. 16 à 18
Cadre de vie et environnement.....	P. 19
La vie sportive.....	P. 20 à 22
Du côté des écoles.....	P. 23 à 24

Récapitulatif des manifestations

Ce calendrier est établi sous réserve de modifications liées aux mesures gouvernementales à propos de l'épidémie de Coronavirus

- Septembre : à la bibliothèque, **Exposition de Claude Furminieux** «Ils dessinent un autre monde, « Résistants d'hier et d'aujourd'hui».
- Samedi 19 et dimanche 20 septembre : **Journées du Patrimoine, Exposition Josef CIESLA** à l'église de Vermelle.
- Samedi 26 septembre, à partir de 16h : **Randonnée- après-midi automnale** avec l'ALEP Plein air.
- Octobre : **Exposition photo de Cédric Capelli** «Le ciel en bouquets», à la bibliothèque. Vernissage le samedi 24 octobre à 10h30
- Vendredi 2 octobre à 20h30 : **Concert de musique classique et romantique par «Les Allées chantent»** à l'Eglise de Vermelle.
- Jeudi 8 octobre dès 8h : **Collecte de textiles** au profit de l'A.P.F.
- Vendredi 9 octobre : **Soirée jeux** avec le Sou des écoles du village.
- Samedi 10 octobre : **Soirées de Nivolas**, théâtre avec le Boulevard Berjallien «Le bonheur» d'Eric Assous au profit de l'association Chromosome Surprise.
- Mercredi 14 octobre : **Don du sang** à la salle des fêtes.
- Vendredi 16 octobre : **Soirée Contes en pyjama** avec Marie Drajić, proposée par la Bibliothèque au restaurant scolaire.
- Vendredi 6 novembre : **Soirée dansante** avec l'association Country Star.
- Samedi 7 novembre : **Gala « Si on chantait »** à la salle des fêtes.
- Samedi 14 novembre : **Loto du BCN** au gymnase.
- Vendredi 20 novembre : **Soirées de Nivolas**, Chansons croisées avec Jean Le Tailleur.
- Samedi 28 novembre : **Vente de diots et de brioques** au foyer avec le Sou des écoles de Bous sieu.
- Décembre : A la bibliothèque, **Exposition «Nounours»** du musée de Louhans.
- Samedi 5 décembre : **Téléthon** à la salle des fêtes.
- Samedi 5 décembre en soirée : **Loto de l'E.G.N.V.** au gymnase.
- Samedi 12 décembre : **Arbre de Noël** du Sou des écoles du village.
- Vendredi 8 janvier 2021 à 18h : **Vœux de la municipalité.**

Le Mot du Maire

L'aube d'un nouveau mandat est un temps propice pour dresser les bilans, tirer les enseignements, mais aussi envisager les perspectives et construire l'avenir.

Les différentes commissions du Conseil Municipal sont aujourd'hui en ordre de marche avec des objectifs précis et je ne manquerai pas de vous éclairer sur quelques projets forts que nous allons conduire ensemble tout au long du mandat.

Et pour illustrer mes propos, un chantier va très rapidement voir le jour avec l'opération «coeur de village» et la réhabilitation de la place du 8 Mai 45, puisque le commencement des travaux est programmé mi-septembre, pour une durée d'environ 3 mois.

Même si la fonction de la place reste du stationnement, le projet permettra d'apporter de la verdure et ainsi participer à lutter contre la chaleur au moment de l'été. Il est bien évident que durant cette période, il va être difficile de se garer et votre coopération sera sollicitée. Des places de parking sont à dispositions, rue du stade, rue Jean Moulin (avec un peu de marche salutaire pour accéder au centre du village) et le cas échéant lors de manifestations et le samedi matin

pour le marché, la cour de l'école primaire sera aussi accessible.

Je tiens à remercier d'ores et déjà, l'ensemble des élus pour leurs adhésions aux commissions, je souhaite entretenir une relation de confiance ou la capacité de chacun servira à défendre l'intérêt collectif.

Travailler dans la continuité de ce qui est déjà engagé, était notre slogan de campagne. La continuité, en effet nous y sommes attachés au sein du conseil car elle est garante d'un suivi serein des dossiers en cours et d'une gestion cohérente de la collectivité, mais, dans le renouvellement que j'ai souhaité associer à cette équipe, nous veillerons à ne pas nous reposer sur nos acquis et à être force de propositions pour les perspectives de la commune, dans un esprit d'innovation. C'est bien dans un souci de coopération et de cohésion, au sein de notre équipe et avec l'ensemble de nos partenaires, que nous parviendrons à concrétiser nos ambitions pour Nivolas-Vermelle, tous animés par un objectif commun: le bien-vivre et le bien-être au coeur de notre commune.

Christian Beton, le maire



L'Editorial

Au mois de juin, les plus optimistes espéraient que pour la rentrée, la pandémie de coronavirus serait loin derrière nous. A l'heure de la rentrée nous constatons que l'été passé le virus est toujours là et que nous allons devoir apprendre à vivre avec. Ce qui signifie le respect de plusieurs règles sanitaires dont le port du masque qui s'étend chaque jour un peu plus. Certains contestent en argumentant qu'il s'agit d'une grave attaque à la liberté individuelle... Justifiant pour eux de descendre dans la rue... Je suis très attachée aux valeurs affichées au fronton de la république : Liberté-Egalité-Fraternité. Dans l'esprit des fondateurs de la république et de la démocratie, le sens et la puissance de ces valeurs ne peuvent exister que dans leur articulation et non pas en les considérant de manière isolée. Parler de liberté sans se soucier d'égalité et de fraternité peut mener à des conduites où l'autre devient un ennemi. Est-ce que ceux qui s'insurgent contre le port du masque ont la même colère pour dénoncer le nombre croissant de personnes ayant recours ces derniers mois, aux associations caritatives pour se nourrir, se mettre à l'abri... Auront-ils le même dynamisme pour défendre le droit au travail pour ceux que la crise sanitaire conduit au chômage. Que vont-ils faire quand on mettra à jour les dégâts causés par le confinement et sa conséquence, l'éloignement de l'école de milliers d'enfants. Le sociologue François Dubet souligne l'urgence à se mobiliser pour développer «une capacité politique collective» c'est-à-dire «redéfinir ce qui est et fait solidarité». Mobilisons nous pour repenser la lutte contre les inégalités et notre rapport à l'environnement, à la nature. Ce message rejoint les préoccupations de Josef Ciesla, artiste peintre, sculpteur qui a exposé à l'Eglise de Vermelle, pour les journées du patrimoine. Cet artiste nous propose une oeuvre d'une grande vitalité, d'une grande jeunesse, d'une grande sensibilité poétique et nous invite à l'espoir...

Pleine d'espoir, je vous souhaite le courage, l'énergie pour développer votre capacité à la résilience, nécessaire afin que cette rentrée soit la meilleure, possible, pour vous et votre entourage.

Graziella Bertola-Boudinaud

Ne jetez pas vos masques par terre

Beaucoup utilisent des masques jetables. Jetables ne veut pas dire qu'on peut les jeter n'importe où, car on voit de plus en plus ces masques sur les parkings et même aux arrêts de bus. Des poubelles sont réparties partout dans la commune, il n'y a donc aucune raison de jeter les masques au sol. Les contrevenants peuvent encourir une amende de 135€.



Pour recevoir régulièrement par email une lettre d'information (Newsletter) concernant l'actualité de votre commune, inscrivez-vous en indiquant votre adresse email:

Fiche renseignée à retourner à la mairie, ou à envoyer en numérique (scan, photo) par email à: mairie.nivolasvermelle@wanadoo.fr

Vous pouvez également vous inscrire directement sur le site: <http://leport.com/CL5xd5>

ou à partir du site internet de la commune: www.nivolas-vermelle.fr rubrique "vie pratique"

Soirées de Nivolas

à la salle des fêtes à 20h30

Soirée théâtre en faveur de l'association Chromosome surprise

Le Boulevard Berjallien présente «Le Bonheur» d'Eric Assous

Samedi 10 octobre

Chansons croisées

avec Jean Le Tailleur

Vendredi 20 novembre

Téléthon - Samedi 5 décembre à la salle des fêtes

Détermination du nombre de conseillers délégués : Compte-tenu du nombre de conseillers municipaux, le CGCT permet la création de 6 postes d'adjoints. Afin de rester dans l'enveloppe, Monsieur le Maire a proposé de créer 4 postes d'adjoints afin de pouvoir créer 4 postes de conseillers municipaux délégués. Décision par 18 voix pour et 4 abstentions de créer quatre postes de Conseillers Municipaux délégués.

Vote des indemnités du Maire, des adjoints et des conseillers délégués : Par 18 voix pour et 4 abstentions, décision de reconduire les indemnités au montant où elles étaient dans le précédent mandat. Soit, 23% de l'indice 1027 - 708,49€ pour le Maire (Maximum 51.6% de l'indice 1027), pour les adjoints 12% de l'indice 1027 - 403,71€ (Maximum 19.8% de l'indice 1027), conseillers délégués 7% de l'indice 1027 - 235,51€.

Information sur les délégations décidées par le Maire aux adjoints et aux conseillers délégués :

- **Graziella Bertola-Boudinaud :** Culture, manifestations, Cérémonies, Bibliothèque, communication-TUN et PEDT.
- **Laurent Glad :** Sports et vie associative, Plan de sauvegarde, RGPD
- **Chantal Jacobs :** Scolaire, Péri-scolaire, restaurant scolaire, CCAS
- **Jean Marc Pouillon :** cadre de vie, environnement
- **Janine Gallin-Martel :** Travaux bâtiments et voiries,
- **Gilles Gentaz :** Urbanisme, PLU
- **Nathalie Paccini :** Jeunes, Centre de Loisirs, CME
- **Michel Rival :** Finances, développement économique, logement

Délégations du Conseil Municipal au Maire : Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal décide, par 18 voix pour et 4 abstentions de déléguer un certain nombre de ses compétences de gestion courante au maire.

Élection des membres de la Commission d'Appel d'Offre : L'élection est prononcée à la proportionnelle des groupes du Conseil Municipal. Sous la présidence du Maire ou de son représentant.

- **Titulaires :** 3 majorité : J.Gallin-Martel, M. Rival, J.M. Pouillon
- **Suppléants :** 2 majorité : C. Jacobs, G. Bertola-Boudinaud - 1 minorité : A. Talbot

La composition est votée à l'unanimité .

Commission de contrôle électoral : Sous la présidence du Maire ou de son représentant :

- **3 élus de la majorité :** G. Gentaz, G. Bertola-Boudinaud, Michel RIVAL
- **2 élus de la minorité :** J.P. Mailles, B. Belony

La composition est votée à l'unanimité.

Détermination du nombre de membres composant le CCAS : Au vu du code de l'Action Sociale et de la Famille son nombre doit être compris entre 8 et 16 membres. Décision par 18 voix pour et 4 abstentions de fixer à 16 le nombre de membres du CCAS, 8 élus du Conseil Municipal et 8 membres choisis par le Maire, en fonction de leur implication dans la vie sociale.

Élection des huit membres du Conseil Municipal qui siègeront au CCAS : Les conseillers municipaux sont élus à la proportionnelle des groupes du Conseil Municipal. Le groupe minoritaire décide de ne pas participer au CCAS. Par 18 voix pour et 4 contre, la composition du CCAS est arrêtée de la façon suivante :

Le CCAS est présidé de droit par le Maire. C. Jacobs, J. Gallin-Martel, I. Groussol, C. Sondaz, M. Rival, D. Rahis, C. Souak, M.P. Mermet

Il sera composé également de huit membres désignés par le Maire : André Gadoud, Encarnacion Salomon, Colette Deroux-Dauphin, Monique Viollet, Agnès Devic, Colette Mallein, Andrée Barbier, Anne-Marie Charrier.

Mise en place des commissions : décision par 18 voix pour et 4 abstentions de créer 12 commissions. Le groupe minoritaire décide de ne pas participer aux commissions actuellement.

Composition des commissions : proposition de composition suivante des commissions :

- **Finances - Développement économique :** M. Rival, J.M. Pouillon, P. Bonnaire, L. Glad
- **Scolaire, Péri-scolaire, restaurant scolaire :** C. Jacobs, G. Bertola-Boudinaud, N. Paccini, J.P. Rukundo
- **PEDT :** G. Bertola-Boudinaud, M.P. Mermet, L. Glad, C. Jacobs, N. Paccini
- **Culture, manifestations, cérémonies, Bibliothèque :** G. Bertola-Boudinaud, I. Groussol, N. Paccini, P. Bonnaire, G. Gentaz
- **Sports, vie associative :** L. Glad, D. Rahis, M.P. Mermet, G. Bertola-Boudinaud, C. Souak, X. Francisco

• **Jeunes, Centre de Loisirs, CME :** N. Paccini, M.P. Mermet, G. Bertola-Boudinaud, C. Jacobs, P. Bonnaire

• **Logement :** M. Rival, C. Jacobs, G. Bertola-Boudinaud, P. Bonnaire, C. Sondaz, J. Gallin-Martel

• **Travaux - bâtiments - voiries :** J. Gallin-Martel, D. Rahis, M. Rival, P. Bonnaire, G. Gentaz, G. Bagci

• **Cadre de vie - environnement :** J.M. Pouillon, C. Jacobs, M. Vuong, I. Groussol,

• **Plan de Sauvegarde Communal, RGPD :** L. Glad, M. Rival, P. Bonnaire, M.M. Mermet

• **Communication - TUN :** G. Bertola-Boudinaud, M. Rival, J.M. Pouillon, N. Paccini, L. Glad

• **Urbanisme - PLU :** G. Gentaz, M.P. Mermet, M. Vuong, M. Rival, J. Gallin-Martel

• **Délégation à Territoire d'Energie :** Titulaire Christian Beton, Suppléant Gilles Gentaz (Unanimité)

• **Délégation au Syndicat Mixte du Bassin de la Bourbre (Au titre des compétences hors Gemapi) :** Michel Rival (Unanimité)

• **Délégation au SMND (par l'intermédiaire de la CAPI) :** Paul Bonnaire, Jean-Marc Pouillon (Unanimité)

Attribution des travaux de la Place : Près de vingt entreprises ont retiré les dossiers. Seules deux entreprises ont répondu.

• Le groupement Genevrey-Eiffage : Notation 55,47 sur 60 / Prix : 159 384,72€ HT

• L'entreprise Fournier : Notation 60 sur 60 / Prix 147 357,98€ HT

Par 18 voix pour et 4 contre les travaux sont attribués à l'entreprise Fournier.

Attribution du marché d'installation de 14 caveaux 3 places et de 2 caveaux 6 places au cimetière :

4 entreprises ont été consultées. Deux ont fait une proposition.

• Les Pompes Funèbres Boudrier : 30 416,67€ HT

• L'entreprise Thierry Debiez Travaux Publics : 31 200,00€ HT

Par 18 voix pour et 4 abstentions, décision de retenir la proposition de T. Debiez, car les caveaux sont de meilleure qualité et il propose une meilleure finition de graviers.

Centre de Loisirs d'été : convention avec la Fraternelle. Pour un fonctionnement de trois semaines, du 6 au 24 Juillet, la Fraternelle propose de prendre en charge l'animation avec 1 directeur et 4 animateurs pour un montant de 9 970€. (Unanimité)

Conseil Municipal : séance du 4 juin 2020 (suite)

Tarif du Centre de Loisirs d'été et date d'ouverture : Décision unanime d'ouvrir du 6 au 24 juillet et de majorer les tarifs de 2 % soit

Quotient familial	Prix jour 2019/ 2020	Prix semaine de 5 jours 2019	Prix semaine de 5 jours 2020
De 0 à 290€	4,70€ / 4.80€	23,50€ + 2€	24.00€ + 2€
De 291 à 580€	7.10€ / 7.25€	35.50€ + 2€	36.20€ + 2€
De 581 à 742€	9,70€ / 9.90€	48,50€ + 2€	49.50€ + 2€
De 743 à 952€	12.20€ / 12.45€	61.00€ + 2€	62.20€ + 2€
De 953 à 1232€	14,80€ / 15.10€	74€ + 2€	75.50€ + 2€
De 1233 à 1353€	17,65€ / 18€	88.25€ + 2€	90.00€ + 2€
Sup ou égal à 1354€	18,90€ / 19.30€	94,50€ + 2€	96.40€ + 2€
Hors commune inférieur à 1000€	19,95€ / 20.35€	99,75€ + 2€	101.75€ + 2€
Hors commune supérieur à 1000€	20,40€ / 20.80€	102,00€ + 2€	104.05€ + 2€

Restaurant scolaire - Décision unanime :

- De maintenir le tarif de la garderie pour l'année scolaire 2020-2021 soit 1€ pour la garderie du matin et 1.5€ pour la garderie du soir,
- De réévaluer de 2 % les tarifs de la cantine pour l'année scolaire 2020-2021, les fixant comme suit :

Quotient familial	Prix du repas 2019	Prix du repas 2020
au-dessous de 500€	2.80€	2.85€
de 500€ à 799€	4.10€	4.20€
de 800€ à 999€	4.70€	4.80€
supérieur ou égal à 1 000€	5.10€	5.20€
hors commune	6.20€	6.30€
adulte	8.60€	8.80€

Déconfinement : Compte-tenu des décisions au plan national et des protocoles sanitaires stricts, toutes les salles municipales sont fermées jusqu'à nouvel ordre. L'accord a été donné pour les pratiques sportives en extérieur avec des protocoles sanitaires précis. Depuis le 11 mai, les écoles ont rouvert progressivement avec des effectifs limités. Au mois de mai, la restauration scolaire et la garderie du soir ont aussi rouvert. Depuis le début juin la garderie du matin fonctionne à nouveau

Rapport annuel de la bibliothécaire : adoption par 21 voix pour et une abstention du rapport de la bibliothécaire. La bibliothèque est animée par une bibliothécaire professionnelle et une équipe de 11 bénévoles. Elle accueille le public 10h par semaine avec 4 ouvertures et les publics spécifiques (écoles, crèches...) 8h par semaine. Elle propose 9664 livres, dont 3527 pour les adultes et 6137 pour les jeunes, ainsi que 229 documents sonores et 119 vidéos. Le fond est complété par 477 ouvrages venant

du dépôt de la Bibliothèque Départementale. Il y a 486 emprunteurs actifs, 290 adultes et 196 enfants, 97 nouvelles inscriptions en 2019.

Adoption de la liste des commissaires pour la CCID (Commission Communale des Impôts directs). Le Conseil Municipal doit désigner 16 titulaires et 16 suppléants et la Direction des Impôts choisira 8 titulaires et 8 suppléants au sein de cette liste.

Propositions de Titulaires : Planche Denise, Charreton Franck, Belony Bernard, Charrier Anne-Marie, Mallein Colette, Goyet Christian, Gaillard Jacques, Rival Michel, Girard Guy, Barbier Andrée, Farfouillon Jérôme, Vicente Luis, Ferrand Frédéric, Vuong Maria, Plantier Serge, Bégagnon Sylvie.

Propositions de suppléants : Dominguez Robert, Venturini Jeannine, Gadoud André, Chevallier Pierre, Bonnet Denise, Debiez Jean-Marc, Fréchet Guy, Mermet Marie-Pierre, Guillaud-Rollin Christiane, Leseur Annie, Durand Jean-Paul, Compte Marie, Folliasson Christian, Yvrard Nicole, Meyer Eric, Veyron Brigitte.

Commission d'urbanisme :

Déclarations préalables :

Cihan Attak : Parcelle AE 769, en zone Ub au PLU, Bleu Bgl au PPR, pour construction d'une piscine de 9,60m², 1157 montée Saint Romain.

Mustafa Bagci : parcelle AC 334, en zone Ub au PLU, Bleu Bgl au PPR, pour mise en place d'un baie vitrée à la place de la porte du garage, 339, rue des Châtaigniers.

SDIS de l'Isère : parcelle AE 124, en zone Ua au PLU, pour remplacement des menuiseries extérieures, 80, place du 8 mai 45.

Permis de Construire :

Pierre Vella : parcelle AB 997, en zone UBOAI au PLU, Bleu Bc au PPR, pour construction d'une maison individuelle sur un terrain du lotissement «les logis de Boussieu»

Murat Sarikaya : parcelle AB 363, en zone UBOAI au PLU, Bleu Bc au PPR, pour construction d'une maison individuelle sur un terrain du lotissement «Les logis de Boussieu».

Conseil Municipal : séance du 2 Juillet 2020

Information sur le déconfinement :

- Les écoles ont repris avec tous les enfants. Très peu d'absents - environ deux par classe. La commune a adapté le nettoyage/désinfection des locaux.

- Le Centre de Loisirs sera ouvert 3 semaines en juillet, l'animation confiée à la Fraternelle - application de la règle 1 animateur pour 12 enfants - pas de sortie

en car et pas de mini-camp cette année. Des animations complémentaires seront mises en place (Atelier boulangerie – atelier planétarium, sortie pêche avec la gaule berjallienne)

- Pour les salles communales, le ménage a été remis en place. Les utilisateurs font valider en mairie le protocole élaboré par leur fédération.

Travaux de la place du 8 mai 45 : Le chantier débutera en septembre. Le stationnement sera interdit pendant la durée des travaux. Les véhicules seront orientés vers le stationnement existant rue du Stade et rue Jean Moulin. Pour les temps forts, marché, spectacle à la Salle des Fêtes, la cour de l'école sera ouverte. L'accès à la caserne des pompiers sera maintenu pour les pompiers avec une barrière de police à l'entrée de l'allée.

Convention voirie CAPI : Actualisation de la convention de déneigement. La commune assure le déneigement des voiries des zones d'activités communautaires. Le Tarif du déneigement passe à 0,208617€ le m². Décision de signer la nouvelle convention à l'unanimité.

Travaux d'aménagement d'une salle de classe dans l'ancien dojo au Foyer : Rappel du projet validé par l'Inspection de l'Education Nationale. Acceptation à l'unanimité du contrat de maîtrise d'œuvre de Jean Pierre Colomb, architecte qui a pris la suite de Walter Piccoli : Projet, Assistance passation des contrats, Visa, Direction de l'exécution des contrats de travaux, Assistance aux opérations de réception, OPC pour un montant de 4160 HT. Acceptation à l'unanimité du diagnostic amiante de SOCOTEC pour un montant de 595,00€ HT.

Désignation d'un DPO : Dans le cadre du RGPD (Règlement Général de Protection des Données) les communes doivent désigner un DPO (Data Protection Officer – Délégué à la Protection des Données – en français). La commune a résilié le contrat de DPO avec Go Concept, car la CAPI a mis en place un DPO mutualisé. Décision unanime de désigner le DPO de la CAPI : Christophe DIBON et d'autoriser le Maire à signer la convention avec la CAPI.

Modification des commissions municipales : Le groupe minoritaire décide de participer aux commissions municipales. Décision, à l'unanimité de modifier la composition des commissions municipales pour ajouter : Commission des finances et développement économique : Bernard Belony - Armelle Talbot ; commission scolaire : Nicole Yvrard, Armelle Talbot ; Commission Travaux : Nicole Yvrard, Jean-Pierre Mailles ; commission cadre de vie environnement : Bernard Belony, Jean-Pierre Mailles.

SARA Aménagement : Désignation d'un représentant au sein de la SPLA (Société Publique d'Aménagement). A l'unanimité Laurent Glad est élu pour représenter la Commune à l'Assemblée Générale et à l'Assemblée Spéciale de SARA Aménagement.

Autorisation donnée au Maire pour le recrutement de contractuels : Dans le cadre de la gestion au quotidien, la commune est parfois amenée à faire appel à des contractuels afin d'assurer un remplacement. Décision unanime d'autoriser le Maire à procéder au recrutement de contractuels et à signer toutes les pièces afférentes.

Dénomination d'une nouvelle voirie : Le lotissement Viviant à Boussieu crée une voirie qu'il convient de dénommer. Proposition de la dénommer : Allée Ambroise Croizat (du nom du fondateur de la Sécurité Sociale prévue dans le cadre du Programme National de la Résistance). Sur proposition de Nicole Yvrard, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de dénommer la voirie «Allée Elsa Triolet», écrivaine, première femme à avoir obtenu le prix Goncourt.

Compte-rendu de la rencontre sur l'école de Boussieu : La rencontre s'est déroulée le 23 juin avec les élus de Bourgoin-Jallieu, l'Inspectrice Départementale et les directrices des trois écoles. L'école de Boussieu est saturée (140 élèves) sans possibilité de création de classe. Décision de ne plus inscrire d'enfants à Boussieu mais de les inscrire à l'école du Centre (Primaire et Maternelle).

Compte-rendu des conseils d'école :
Ecole Primaire : effectifs 2020-2021 : 125 élèves inscrits à ce jour. On ne tient pas compte des arrivées possibles en cours d'année pour une ouverture de classe en septembre. Pour les petits et gros travaux à réaliser, la directrice nous a fait parvenir une liste détaillée.

Ecole Maternelle : départ à la retraite d'un agent d'animation, qui sera remplacée par une personne actuellement en périscolaire et qui vient de passer un CAP Petite Enfance. Effectifs 2020-2021 : pour le moment, 70 élèves sont inscrits à ce jour ; la rentrée de septembre sera échelonnée pendant 2 jours pour les PS.

Compte-rendu des commissions :
Environnement : Lutte contre l'ambrosie. Inventaire des points de développement afin de faire des courriers aux propriétaires. Relancer la fauche supplémentaire pour cette année et étudier la proposition de la CAPI. Fleurissement. Repérage des maisons remarquables afin de mettre en place le jury.

Culture : 5 séances sont déjà arrêtées pour les soirées de Nivolas. Reste 3 séances à programmer. Le Forum des associations se déroulera le samedi 5 septembre de 10h à 13h, avec les associations de la commune au stade. Repli à la Salle des Fêtes en cas de mauvais temps. Les vœux de la Municipalité sont fixés au 8 Janvier 2021

Jeunes : Mise au point du programme du Centre de Loisirs avec la Fraternelle. Réflexion sur le programme de mise en place du Conseil Municipal Enfants. Les élus sortants seront invités à la cérémonie du 14 Juillet.

Scolaire et Périscolaire : le point des mouvements du personnel en périscolaire :

- départ de la coordinatrice actuelle pour laquelle un remplaçant pour septembre a déjà été trouvé.
- A partir du 1er sept, l'entretien du RS et des salles du périscolaire sera fait par une personne déjà en place, qui participera également à la surveillance de cantine ainsi qu'à la garderie du soir.
- Il reste à trouver une personne en périscolaire (cantine et garderie du soir)

Vie associative : Objectif de renforcer la proximité avec les associations, être à leur écoute pour répondre au mieux à leur attentes (Rencontre au forum des associations). 2 projets sont proposés impliquant les associations: PEDT et candidature de la commune au label "Terre de jeux 2024". Passage en vue des plannings d'utilisation des salles communales. Proposition d'étudier des stages inter-associations pour les courtes vacances scolaires.

Urbanisme :

Déclarations préalables :

Damien Bichet et Hervé Vernay : Parcelle AE 475, en zone Ua au PLU, pour réfection d'une toiture en vue de réhabilitation d'un logement existant au 2670 RD 1085.

SCI Aytekin : parcelle AE165, en zone Ua, pour réfection de la toiture au 2539 RD 1085.

Edmer Murat : parcelle AB 952, en zone AUbOA2 au PLU pour construction d'une piscine aux portes de Nivolas.

Manuel Gomes : en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bgl au PPR, pour transformation d'une fenêtre en porte d'accès au garage, au 52, Allée de l'Agny.

Permis de construire :

Abdullah Colak : parcelle AB 363p, en zone UbOAI au PLU, bleu Bc au PPR, pour construction d'une maison individuelle sur le lot 9 des logis de Boussieu.

Agir Autrement pour Nivolas

Rentrée !

Le chassé-croisé entre juilletistes et aoûtistes est déjà loin. Dans quelque temps, nous écarterons de notre quotidien «farniente», «plage», «canicule» et autres termes chargés de soleil. Tout comme notre vocabulaire, notre vie s'apprête à muer jusqu'à l'été prochain.

Place, en effet, à la rentrée... ou plutôt aux diverses rentrées :

Cette période de l'année tire son appellation de la reprise scolaire massive d'après-vacances. De fait, le calendrier de l'Education nationale rythme de nombreux aspects de la vie en France, et en particulier, notre vie politique, culturelle et sociale.

Mais cette année la rentrée est planifiée selon les codes régis par le coronavirus.

La rentrée scolaire

Après une fin d'année chamboulée, des millions d'enfants s'apprentent à retrouver le chemin de l'école. Gestes barrière, distanciation, nettoyage des locaux. En septembre, rien ne sera laissé au hasard, un protocole sanitaire, bien qu'allégé, conséquent aux écoles françaises, sera mis en place pour lutter contre la propagation du coronavirus. A quoi doit-on s'attendre ? Cours en «présentiel» ou «à distance» ?

La rentrée politique

Chaque année, le temps d'un été, la France, si encline à descendre dans la rue et à se mobiliser, profite de cette période légère. Soudain, les questions graves s'effacent, un besoin de détente envahit l'Hexagone : c'est

la trêve estivale. Mais quelles seront les enjeux de septembre ?

La rentrée culturelle

D'habitude l'été est un moment privilégié pour les manifestations culturelles en plein air et la rencontre du public avec acteurs et musiciens. Or pas de festivals, de représentations théâtrales, de matchs joués avec les supporters... pour cause de regroupement interdit. Alors pas de rentrée culturelle à l'horizon ?

La rentrée sociale

Après la trêve estivale et sa parenthèse d'insouciance, septembre sonne le retour à la réalité. Des plans sociaux qui s'annoncent, l'arrivée des jeunes sur le marché

Bernard Belony, Nicole Yvrard, Jean-Pierre Mailles, Armelle Talbot

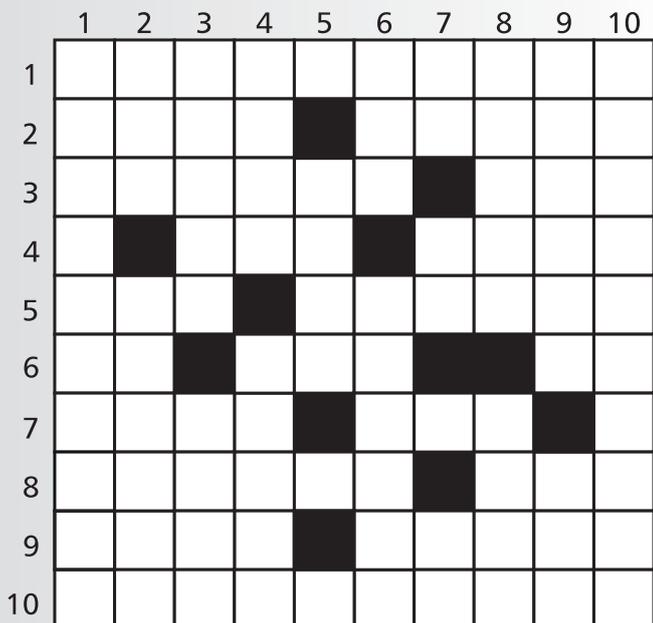
Mots Croisés n°135 - solution p.22

Horizontalement

- 1/ Sous les pattes du chat
- 2/ Elle guettait - Très brun
- 3/ On la passe en hôtel
A cet endroit
- 4/ Oui roman - Pots
Se sauvai
- 5/ Auteur de cartes
- 6/ Note - Bis bis - Césium
- 7/ Tire - Belle fille
- 8/ Marcha rapidement
Démentit
- 9/ Touchée - Troie
- 10/ Font la morale

Verticalement

- 1/ Postulantes
- 2/ Gendarme du monde
Impétigo
- 3/ Alliance - Machine outil
- 4/ Père de Ramsès
Protecteur sectaire
- 5/ Génie des airs
- 6/ Baie du Japon - Courtois
- 7/ Est des nôtres - En vingt
Une belle réduite
- 8/ Arme de jadis - Jointe
- 9/ Bruit sec
Molécule neutre
- 10/ Stupéfiant



Sauté de veau à ma façon (Aline)

Les ingrédients :

600g de veau coupés en gros cubes (jarret, épaule)
200g de poitrine coupés en gros cubes
50g de lardons
4 échalotes coupées en quatre dans le sens de la longueur
2 cuillères à soupe d'huile d'olive
500g de chanterelles - 1 verre de vin blanc
épices : curry, gingembre, curcuma, paprika, piment de Cayenne sel, poivre.



Chauffer l'huile dans une sauteuse à feu vif (200°). Y faire dorer les lardons et les échalotes.

Ajouter les morceaux de poitrine, les faire dorer, les réserver.

Les remplacer par le reste des morceaux de veau. Les faire dorer.

Remettre les morceaux de poitrine.

Ajouter un verre de vin blanc. Remuer pour imbiber la préparation. Laisser frémir et baisser le feu à 175°. Laisser mijoter une heure environ.

Pendant ce temps, préparer les chanterelles.

Bien les laver et les faire blanchir dans un peu d'eau 10 minutes environ.

Quand le veau est cuit, laisser réduire à découvert (si besoin) et ajouter les chanterelles égouttées.

Saupoudrer d'épices au choix. J'ai pour ma part mis 1 cuillère à café de gingembre, 1/2 cuillère de curry, 1/2 cuillère de paprika, 1/2 cuillère de curcuma, 1/4 de cuillère de piment.

Poivrez, salez, mélangez, dégustez.

Vœux de la municipalité

Vendredi 8 janvier 2021 à 18h

La chronique de Guy HYVER : Le monde d'après, c'est maintenant !

Englué dans l'épidémie interminable de la covid 19. Oui, la covid, puisque nos académiciens ont décidé en mai 2020 que cette «vilaine bête» serait du genre féminin sous prétexte qu'il est l'acronyme de «coronavirus disease» qui lui même se traduit en français par «maladie à coronavirus», «maladie» étant lui même un mot du genre féminin. CQFD ! C'était quand même simple et évident, on aurait dû y penser tout de suite sans attendre le mois de mai où tout le monde avait déjà mis «le covid» au masculin !!! Même le plus bête d'entre nous aurait compris !!! Englué disais-je dans cette interminable épidémie, la France et le reste du monde sont impuissants et désarmés devant ce fléau moderne. On aurait bien compris que cela se passe au moyen âge, mais maintenant, quand même ! Nous qui traitons notre planète avec tant d'égards, de précautions et de responsabilité !!! Toujours est-il qu'elle est bien là cette «infâme cochonnerie». Alors, nos dirigeants essaient par tous les moyens de nous rassurer mais aussi de nous flageller. Maniant selon les circonstances «le fouet ou la carotte». Ils sont dans leur rôle en se dépêtrant comme ils le peuvent, alors, essayons autant que faire se peut de tirer «le positif» et «l'efficace» de cette sinistre pataugeoire qu'ils nous offrent au quotidien. Ainsi, notre président après nous avoir parlé depuis 3 ans «du nouveau monde», nous parle «du monde d'après» où rien

prétend-il ne sera plus comme avant. Faut-il comprendre que «le monde d'après» remplace l'éphémère «nouveau monde» ou que «le monde d'après» remplace «le monde d'avant». Faut-il comprendre aussi que le «monde d'après», c'est maintenant, là, tout de suite ! Le monde d'après quoi d'ailleurs ? Si c'est de la covid, c'est un peu raté. Mystère aussi épais que celui du genre féminin ou masculin de la «bête infâme». Chacun l'interprétera comme il l'entend !

Sans vouloir faire preuve de mauvaise volonté, et sans trop manier l'humour avec ce sujet hautement gravissime, essayons d'interpréter cette pensée présidentielle qui voulait probablement dire (sans le dire !!!) que nous sommes dans le mur (depuis le temps qu'on vous le dit !!!), et qu'il allait falloir «faire marche arrière» et «changer notre fusil d'épaule» dans bien des domaines. Notons au passage qu'il a suffi de l'épaisseur microscopique d'un virus sur la calandre en or massif du camion fou de la mondialisation, elle même «complètement schizophrène», pour que cette calandre touche le mur. Si ça, ce n'est pas la preuve qu'on était très près du mur !!! Saluons malgré tout ce discours présidentiel qui a le mérite d'être courageux à défaut d'être clair et convainquant. Sera-t-il suivi d'effets ? Ça c'est une autre histoire ! Il est sans doute un peu tôt pour faire le bilan des répercussions de cette promesse dans la vie de tous les jours, car



«le monde d'après», est-ce déjà maintenant, ou est-ce plus tard ? Pardon pour la confusion de ces propos, mais nous sommes comme vous tous : nous essayons de comprendre. «Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement» disait Boileau. Il est bien évident que dans le cas contraire !...

En attendant, même si l'épidémie de la covid n'y est pour rien, les hasards du calendrier ont fait que ce «monde d'après» débute en France dans nos villes et villages, en même temps que nos nouveaux conseils municipaux tout neufs et parfois avec de nouveaux maires, tout neufs eux aussi. Cela aura au moins le mérite de les avoir vu naître en même temps. Quand on a le même âge, on se comprend mieux ! Espérons que cela mette peut-être un peu d'huile dans les rouages de ce «monde d'après», routines et mauvaises habitudes pouvant être un peu oubliées grâce à ce renouvellement. A ce sujet, et en ce qui concerne notre commune, en mêlant majorité et opposition, disons un grand merci aux élus qui nous quittent, avec nous l'espérons la satisfaction du devoir accompli. Saluons et souhaitons bonne chance aux nouveaux et à ceux qui restent. Ils vont avoir du pain sur la planche, n'en doutons pas. Un petit remerciement particulier à notre ancien maire, toujours sur la brèche, et tous nos encouragements au nouveau. La roue tourne et la vie continue !

Dans ce marasme général engendré par cette pandémie, nous avons tous apprécié et même admiré le personnel médical qui s'est démultiplié et dévoué, parfois au péril de sa vie. Ces «gens de première ligne», comme le pouvoir les a surnommés, ont été admirables. A tel point que beaucoup de français, pour leur rendre hommage et les remercier, se sont mis à 20 heures pendant plusieurs semaines sur leurs balcons ou à leur fenêtres pour applaudir un court instant leur courage et leur abnégation. Cela a certainement mis du baume au cœur à tous ces personnels méritants et c'est très bien. Mais, n'ayons pas la mémoire courte, même si tout tend à le prouver. Rappelons nous de l'année 2015 où notre pays fut endeuillé par une série d'attentats aussi lâches que meurtriers. Souvenons nous de nos gendarmes et policiers ovationnés, adulés, embrassés, congratulés par les foules reconnaissantes. Et puis, en mai 2020, prenant prétexte de l'ignoble assassinat (c'est bien le bon mot) raciste et honteux d'un noir américain par les forces de l'ordre lors d'une arrestation aux Etats Unis, une soudaine bouffée de haine anti-policrière a alors traversé l'Atlantique pour monter subitement dans le ciel de France. Nos gendarmes et policiers n'étaient d'un seul coup «plus bons à jeter aux chiens». Tous des racistes, tous des provocateurs,



tous de vilains énergumènes perclus de violence, tous des bons à rien de fonctionnaires trop payés. Manifs et meetings s'enchaînent alors avec des diatribes d'une violence inouïe. Où étaient passés nos «gentils petits soldats protecteurs de 2015»? Heureusement, la raison semble l'avoir emporté, les embrassades de 2015 étaient sans aucun doute aussi exagérées que les reproches hystériques de 2020. Alors, méfions nous, retenons la leçon et faisons que «le monde d'après» n'entre pas dans les mêmes outrances. Faisons en sorte qu'à la première occasion, lorsqu'un docteur, une infirmière ou une aide-soignante fera une erreur médicale (parce qu'ils en font aussi, et parce que ça arrivera encore), on évite de vilipender toute la profession et de la traîner dans les égouts nauséabonds des réseaux sociaux. Si on y arrive, alors on pourra dire que «le monde d'après» a fait des progrès. Profitons-en au passage pour condamner fermement un autre fléau, cette propension actuelle abjecte, qui devient l'apanage de certains imbéciles, à attaquer physiquement ou à «caillasser» les maires de nos communes, mais aussi tout ce qui porte un uniforme. Il serait temps que notre «monde d'après» arrête de considérer ces méfaits comme de simples «incivilités» et leurs auteurs comme de simples «chenapans» ou «sauvageons». Il en va de l'avenir de notre république. Il ne faudra pas s'étonner, ni venir se plaindre si des partis politiques «plus musclés» arrivent un jour

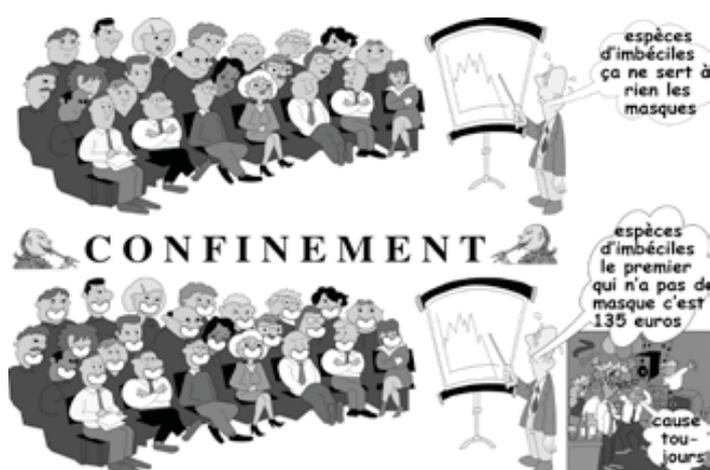
au pouvoir de façon légitime et démocratique dans ce «monde d'après». Pour clore le chapitre «des imbéciles», parlons aussi de ceux qui, dans le costume de «monsieur tout le monde», atteignent les sommets de la veulerie et font probablement partie de l'élite de la catégorie. Ils mériteraient d'ailleurs d'être nommés autrement «qu'imbéciles», mais restons corrects! Il fallait que cette satanée épidémie arrive pour qu'on les «démasque». Nous voulons parler de ces individus qui, «la trouille au ventre», portent un masque pour protéger leur petite et précieuse personne du virus. Rien à redire, ils font comme tout le monde! Mais, là où ça défie l'entendement, c'est lorsqu'ils veulent se débarrasser de cet accessoire encombrant et gênant (et rappelons-le : potentiellement infecté par le virus). Ils le jettent n'importe où : dans la rue, sur les chemins de campagne, à la plage, dans les forêts. «Rien à f.....» doivent-ils penser, «maintenant que j'ai protégé ma précieuse petite personne, que les autres se d..... avec mes déchets, ils n'ont qu'à mettre un masque et mettre des gants à leurs gosses!». Inutile d'épiloguer sur un pareil état d'esprit et sur la moralité et la respectabilité de leurs auteurs. Tout simplement lamentable!!! Et puis, il y a aussi les «antitouts» qui refusent catégoriquement de porter ce masque protecteur pour de nombreuses raisons plus ou moins fallacieuses. Seul avantage pour la société : au moins ils ne le jettent pas n'importe où.



Malgré tout, estimons nous heureux que, enfin, nous ayons tous un masque à nous mettre sur le visage, et que le discours des politiques ait radicalement changé (tiens tiens!). Subitement, le masque qu'ils jugeaient inutile pour les gens non contaminés, est devenu indispensable et même obligatoire à partir du moment où il y en avait assez pour tout le monde. Nos politiques ont bien utilisé le «filtre» des préfets et des maires pour faire passer l'ordre afin de mieux dissimuler cette grossière volte-face, mais, personne n'est dupe! On vous l'avait pourtant bien dit ça aussi, mais il ne fallait pas être Nostradamus pour le prévoir. Il suffit d'analyser succinctement au jour le jour leurs discours et leurs actes, pour voir qu'ils sont souvent malencontreusement en décalage. C'est malheureusement comme ça dans les appareils politiques, «les paniers de crabes» fonctionnent avec des codes, des règlements et des lois qui échappent à la compréhension du «commun des mortels» que nous sommes. Sauf peut-être quand ils sont aussi énormes que l'histoire des masques. Si seulement ce «monde d'après» pouvait en ce domaine changer les choses, mais ne rêvons pas! On nous a dit aussi qu'on commençait à se rendre compte (enfin!) que le commerce international exacerbé était à bien des égards une hérésie. Mais pourquoi donc avait-on alors transformé la France en désert industriel? Tout devra dorénavant changer, les cir-

cuits courts vont être privilégiés, notre «savoir faire» va être rapatrié sur le territoire, notre «dépendance aux autres» va être réduite à sa plus simple expression, etc. etc. parole parole... comme aurait dit Dalida. A ce jour, rien n'a vraiment changé. Après «une flambée», la ruée sur les produits français s'est soudain mise en sourdine. Les industriels ne se bousculent pas pour rapatrier leurs entreprises sauf disent-ils s'ils ont des subventions conséquentes. Espérons que cette interminable pandémie ait quand même eu le mérite d'avoir provoqué une prise de conscience massive et collective. Patience, laissons du temps au temps en espérant que cette covid ne change pas de millésime jusqu'à la fin du monde pour qu'on puisse limiter la casse et le séisme économique qu'elle provoque. Se rajoutant à tout ça, la canicule et la sécheresse sont venues rendre cette année 2020 encore plus pénible. Là aussi les prévisions ne sont pas réjouissantes pour ce qui concerne le réchauffement climatique. Nous espérons cependant que vous ayez traversé cette période troublée sans trop de dommages. Que compte tenu de la restriction à une peau de chagrin de l'offre des transports, vous avez quand même passé des vacances «cocorico» agréables. Enfin, faisons le vœu que l'on puisse très rapidement retrouver bisous et poignées de mains dans cette société déjà bien assez égoïste. Bonne rentrée.

Guy HYVER



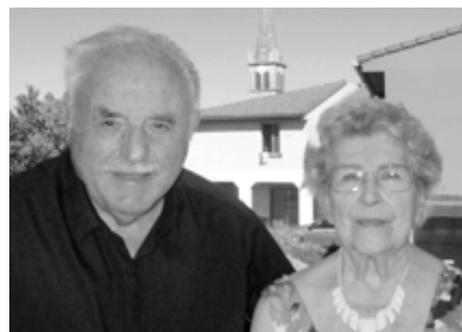
Jeannine et Henri RAVEL, au quartier du centre

Non, ne cherchez pas l'arc de triomphe ou les boutiques de luxe. Vous n'êtes pas sur les champs Élysée parisien, mais sur la RD 1085. Ne cherchez pas non plus l'obélisque, vous n'êtes pas sur la place de la Concorde, mais sur la place du 8 mai 1945, et en guise d'obélisque vous n'y trouverez que le monument aux morts. Vous êtes dans le quartier du centre de notre village, et à bien des égards, nous y sommes mieux que dans le centre de Paris, ne serait-ce que par la proximité verdoyante et vivifiante des coteaux qui nous entourent. Des rues, des ruelles et des petites places vous emmèneront dans les différents commerces. Vous y apprécierez aussi la proximité des édifices publics : mairie, église, école, bureau de poste (que l'on espère bien conserver !), ainsi que la quiétude qui règne en ces lieux, loin de l'agitation insupportable des grandes métropoles. A Nivolos, comme ailleurs la perfection n'existant pas, il y a malheureusement bien quelques bouchons à certaines heures de pointe, mais bon ! Les bâtiments du nouveau centre avec leur architecture en arcade ajoutent une note agréable à l'ensemble. Et puis, quelque soit l'endroit où vous voulez vous rendre pour faire des démarches, vous ravitailler, ou utiliser certains services, il n'est quand même pas trop compliqué de trouver une place pour garer votre véhicule, sans avoir à faire des centaines de mètres ou des kilomètres à pied. Le quartier du centre est en quelque sorte le poumon économique, administratif et commercial de Nivolos-Vermelle.

Si l'on remonte le temps, dans cette rue que l'on désigne d'un « barbarisme moderne » du nom de RD 1085, et qui à l'époque devait probablement s'appeler « grand' rue », on trouvait déjà de nombreux commerces, et parmi eux : la boucherie Bernard, presque en face de la boulangerie encore existante. C'est là qu'a grandi la petite Jeannine née à Jallieu en 1929, fille des bouchers qui exerçaient en ces lieux depuis 2 générations. La petite Jeannine usa le fond de ses robes sur les bancs de la « communale », pendant que, en même temps, et sur les mêmes bancs, Henri Ravel usait lui ses fonds de pantalons ! Mais me direz-vous, ce n'est pas parce qu'une fille et un garçon usent leurs robes et leurs pantalons sur les mêmes bancs, qu'ils doivent passer leur vie ensemble ! Ce fut pourtant le cas de Jeannine et Henri. Ils comptent aujourd'hui 68 ans de mariage pour le meilleur et pour le pire. 3 enfants, 2 filles et un garçon, naquirent de cette union, 6 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants vinrent compléter plus tard cette belle famille.

Jeannine se souvient très bien de son enfance et de sa jeunesse. En face de la boucherie, se

tenait un commerce qu'on appellerait maintenant un « super market ». Les Vinois, un couple sans enfants exploitaient un commerce de boulangerie, épicerie, café et jeux de boules, mais aussi un négoce de bovins qu'ils logeaient dans une étable attenante. Jeannine se souvient bien de toutes ces vaches qu'elle voyait souvent, car elle aimait se rendre chez ces voisins avenants. Elle a même appris à faire du vélo dans leur jeu de boules. C'était une époque où elle jouait volontiers avec ses copines et copains au milieu de la route tous assis par terre. Les temps ont bien changé, essayez de vous asseoir maintenant au milieu de la RD 1085 !!! Elle a encore beaucoup de tendresse pour un de ses aïeux qu'elle n'a malheureusement pas connu : son oncle Marius Bernard qui avait entre autres « fait de guerre » dans l'armée française, capturé 19 soldats allemands. Il fut pour cela décoré de la croix de guerre avec citation. Le pauvre mourut pourtant de maladie à la fin de la guerre en 1918, triste sort pour un héros ! C'est aussi avec beaucoup de nostalgie qu'elle évoque les différents « maîtres d'école » qu'elle côtoya : mademoiselle Combe à la maternelle, puis ensuite mademoiselle Garcin, madame et monsieur Charry et enfin madame et monsieur Gentaz. Pour la petite histoire, même si sa modestie doit en souffrir, Jeannine obtint brillamment le certificat d'études en finissant deuxième du canton. Ce n'était pas rien à l'époque, d'abord une grande fierté, puis une petite et éphémère gloire locale. Henri, arriva à Nivolos-Vermelle en 1942 au sein de la famille nourricière de madame et monsieur Gaillard, famille dans laquelle il fut très heureux. Ces braves gens assuraient les fonctions de métayers à la ferme de « Paillet industrie ». Après son certificat d'études, Henri se dirigea à 15 ans vers un apprentissage en boucherie charcuterie pendant 2 ans. Apprentissage qu'il alla parfaire à Lyon jusqu'à l'âge de vingt ans. Pour apprendre un tel métier, avait-il des « visées » sur la belle Jeannine fille des bouchers de Nivolos ? Par respect, on ne lui posera pas la question ! N'empêche qu'après avoir accompli son devoir dans les rangs de l'armée française pendant 18 mois, Henri épousa Jeannine en 1953. Ils exploitèrent alors une boucherie charcuterie dans le quartier du Tonkin à Villeurbanne. C'est la seule période d'infidélité qu'ils firent à Nivolos. En 1959, ils prirent tout naturellement la succession de la boucherie familiale jusqu'en 1992, date à laquelle ils firent valoir leurs droits à une retraite bien méritée. Henri dans ses jeunes années fut une valeur sûre du football régional. C'était un avant-centre au pied gauche meurtrier, il enfilait les buts comme d'autres enfilent les perles. Bien des clubs huppés de la région souhaitaient



Jeannine et Henri RAVEL
sur leur balcon dans le quartier du centre

s'assurer ses services. Il eut même le privilège de jouer dans le grand club de l'olympique lyonnais. Fidèle à ses racines, il termina sa carrière au CSN et à l'AS Boussieu. Le foot fut la passion de sa vie, et il en parle aujourd'hui avec beaucoup d'émotion et de nostalgie.

Nous ne pouvons pas terminer sans vous parler des souvenirs de fin de guerre de Jeannine. Un dimanche matin, alors qu'elle accompagnait quelques camarades à la messe, un individu fit irruption dans l'église pour clamer à qui voulait l'entendre : « les américains sont arrivés et ils sont installés aux mûriers ». L'église se vida alors en un éclair, tout le monde voulait admirer « les sauveurs ». Il paraît que le curé, alors seul dans son prêchoir s'en trouva fort marri ! Un peu plus tard, toujours un dimanche, mais l'après midi cette fois, « la balade familiale » emmena la famille vers le campement américain des mûriers. Hasard du calendrier ? C'est le moment que choisit l'aviation allemande pour venir mitrailler brièvement le campement US. Les soldats américains poussèrent alors les enfants sous les camions pour les protéger. Jeannine s'y retrouva avec son vélo mais sans son petit frère. Apeuré, le gamin avait pris « la poudre d'escampette ». Elle le retrouva plus tard dans un tronc d'arbre creux de la forêt qui jouxte maintenant le lycée saint-Marc. Personne n'avait été blessé, mais une aventure pareille, ça ne s'invente pas !

Intarissables sur le passé, Jeannine et Henri sont les véritables mémoires encyclopédiques de notre village. Ils nous ont aussi parlé des frigos fonctionnant avec des pains de glace ramenés de Jallieu en char à banc, des peaux de bêtes salées et « naphthalinées » qu'ils revendaient à un marchand de cuir à la Tour du Pin, des dures et longues journées à l'abattoir et au magasin, des casses-croûtes de 6 heures du matin avec la soupe et les beefsteaks, mais aussi des 12 « bistrotts » de Nivolos. Malheureusement, la place nous manque, et c'est bien dommage ! Merci à Jeannine et Henri pour l'accueil sympathique et chaleureux qu'ils nous ont réservé. On ne peut que leur souhaiter de profiter encore longtemps de leur paisible retraite au sein de notre village.

Propos recueillis par Guy HUYER

Les passages à niveau :

Le 1er juillet 1858 la ligne de chemin de fer entre Lyon-Perrache et Bourgoin entre en service. La gare de Bourgoin est alors une gare terminus, le temps que se poursuivent les travaux de prolongement de la ligne jusqu'à Grenoble. Le 22 août 1861, la ligne est ouverte jusqu'à Saint-André-le-Gaz et enfin le 14 juin 1862, la ligne Lyon-Grenoble ouvre à la circulation dans son intégralité.

Le passage du chemin de fer sur le territoire de la future commune de Nivolas-Vermelle nécessite la réalisation de trois passages à niveau. Dans le sens Lyon-Grenoble, le premier est le PN n°25 au Tillaret, proche du hameau de Ruffieu. Celui-ci permet le franchissement de la route nationale 85, il est repérable aujourd'hui grâce à l'ancienne maison du garde barrière, toujours existante. Le second est le PN n°26, à l'emplacement actuel des établissements Lacroix, qui permet le franchissement du chemin de Ruffieu à Boussieu et au Vernay, dont le seul vestige est la voie sans issue derrière le magasin « Le Géant De La Braderie ». Le dernier passage à niveau est le PN n°27 de la plaine, à côté de la déchetterie, le seul encore en activité aujourd'hui. La création de la commune de Nivolas-Vermelle remonte à 1882, ainsi lors de leur construction les passages à niveau se situaient sur la commune des Eparres pour le PN 25 et sur la commune de Sérézin pour les PN 26 et 27. L'arrivée du chemin de fer favorisa le développement économique de la région en facilitant les échanges commerciaux, en particulier les exportations de farine et de chanvre, les deux principales productions de nos contrées avant que ne se développe l'industrie textile. Dans une moindre mesure le chemin de fer contribua au succès des foires locales. Par exemple vers 1868, le jour de la foire de Ruffieu, qui avait lieu à la mi-septembre, des trains s'arrêtaient à Ruffieu, deux dans chaque sens.

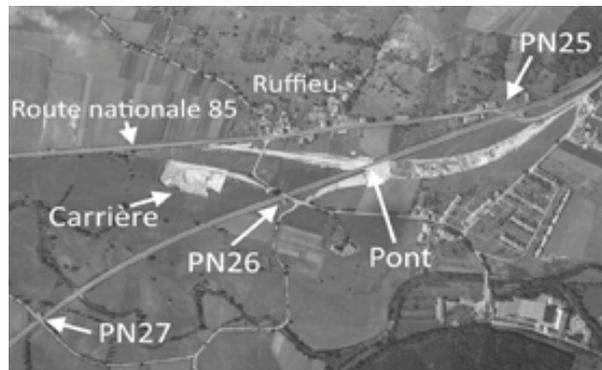
Plus tard, avec le développement du trafic automobile, les passages à niveau devinrent des obstacles à la circulation, en particulier le PN n°25 de la route nationale qui acquit une sombre réputation à cause des nombreux accidents qui se produisirent. De plus, l'attente prolongée des usagers de la route lorsque les barrières du passage à niveau étaient fermées fit dès les années 20 remonter de nombreuses plaintes, en particulier auprès de la municipalité de Nivolas.

Il faudra attendre 1930 pour que l'administration supérieure envisage la suppression de ce « point noir » de la circulation routière. Deux solutions furent envisagées. Un passage au dessus de la voie ferrée et un passage en dessous. Le 2 mars 1932 le Conseil municipal de Nivolas fait connaître sa préférence pour un passage inférieur. C'est finalement la solution d'un passage supérieur qui sera retenue. Un passage inférieur aurait eu comme inconvénient de limiter la hauteur libre pour la circulation sous l'ouvrage, une visibilité réduite, mais aussi l'entretien de canalisations importantes pour l'évacuation des eaux. L'ouvrage comprendra un pont situé à 315m au sud-est du PN 25, l'accès à ce pont se fera par deux rampes en remblai, une côté Bourgoin et une côté Nivolas. Une troisième rampe côté Boussieu viendra se raccorder au niveau du pont au remblai côté Bourgoin, permettant ainsi la suppression du PN 26. La construction du pont débute le 6 février 1941. La guerre interrompt le chantier qui reprend en 1946 et s'achève l'année suivante. La mise en circulation de la déviation a lieu le 12 juin 1947.

Le même jour intervient la suppression effective des PN 25 et 26, barrières et portillons. Des clôtures sont installées aussitôt pour matérialiser cette suppression et empêcher le passage des piétons. La suppression du passage à niveau de Ruffieu est bien accueillie par les usagers de la route nationale 85. Seuls les habitants de Ruffieu trouvent un inconvénient. En effet, le hameau de Ruffieu est dépourvu de tout commerce et depuis la fermeture du PN n°25 ceux-ci sont obligés de faire un détour de plus de 1 km pour franchir les voies et faire leurs courses à Boussieu ou se rendre à Bourgoin. Pour remédier à cet inconvénient la municipalité demanda à maintes reprises à la SNCF l'installation d'un portillon pour les piétons à l'emplacement de l'ancien passage à niveau. Mais pour des raisons de sécurité la SNCF ne put donner suite



Le PN 25 sur la route nationale 85



Vue du chantier en septembre 1945



Le PN 25 aujourd'hui

à cette requête. Ce n'est que 20 ans plus tard, en 1961, qu'une solution sera apportée par augmentation de la hauteur libre d'un aqueduc déjà existant, proche de l'ancien PN 25, afin de permettre le passage des piétons sous la voie.

Aujourd'hui le PN 27 de la plaine est toujours en service. Depuis le 18 octobre 1966 il est équipé d'une signalisation routière automatique lumineuse et sonore et deux demi-barrières à manœuvre automatique. La maison du garde barrière qui le bordait a été détruite il y a quelques années, ainsi que celle du PN 26. Seule subsiste la maison de garde barrières du PN 25, visible sur la droite lorsque l'on aborde la montée sur le pont en provenance de Bourgoin.

F.Piraudon

Sources : TUN n°48 - Archives municipales Nivolas - IGN



Le remblai côté Bourgoin



Le PN 26



Passage piétons du km 44.001

Etat civil de mars à juin 2020

Naissances

- Miraç KOLBASI né le 10 juin 2020,
- Benoît, Patrice, Franck GROEBER, né le 08 juin 2020,
- Natascha DEGROISE, née le 24 juin 2020,
- Hugo, Alesio FARIA DA CUNHA, né le 04 juillet 2020,
- Tara MASSON, née le 14 juillet 2020,
- Aïmy MOHR PONTAL née le 19 juillet 2020.



Mariage

- Jérémÿ, Pierre, Ghislain GONDRAND et Sandy BERRUYER, mariés le 26 juin 2020,
- Patrick, Jakub PELC et Valentine, Laurence GALLOIS, mariés le 14 juillet 2020,
- Frédéric, Jean-Marie, Yves VASSEUR et Marielle, Marguerite, Denise GUITTARD.

Décès

- Daniel, Pierre PACCAUD décédé le 23 mai 2020,
- André, Pierre SEMANAS décédé le 21 mai 2020,
- Michel Henri GENIN, décédé le 19 juin 2020,
- Chantal BLANC, décédée le 09 août 2020.



Visite du jury du fleurissement

Ce samedi 1er août, le jury du classement des maisons fleuries a fait le tour de la commune de Nivolas-Vermelle pour établir le classement des maisons et balcons. Le jury était composé de Denise Barral de Succieu, Jocelyne Jacolin d'Écluse-Badinières, de Séverine Wargnier, Paul Bonnaire, emmené par Maria Vuong la responsable de la commission fleurissement, et nouvellement élue dans la commune. Plus d'une soixantaine de maisons, balcons et terrasses feront partie du classement qui sera connu plus tard.



Christian Beton évoque les valeurs de la République

La cérémonie du 14 juillet s'est déroulée devant le monument aux morts en présence des pompiers et de la FNACA. Après le message de Lucie Paccini faisant part de quelques regrets pour cette période trouble mais surtout beaucoup d'espoir pour l'avenir, Christian Beton, le maire, a tenu à rappeler les valeurs républicaines qui sont Liberté, Egalité et Fraternité et rappelle aussi «en ces temps difficiles l'importance du 14 juillet comme symbole de l'unité de la Nation». Il espère que tous sauront se mobiliser pour défendre la République et la démocratie qui sont des biens précieux en sachant faire vivre les aspirations et rêves



de nos aïeux pour les transmettre à nos enfants. Au cours de cette cérémonie trois dépôts de gerbes ont eu lieu, celle de la municipalité, de la FNACA et celle des pompiers, ainsi qu'une minute de silence pour les morts. Et enfin pour clôturer ce moment républicain la Marseillaise et le chant des Partisans ont été entonnés. Cette cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié.

Bernard Chamaraud

Le 14 Juillet

*Le 14 Juillet est arrivé,
Vite, est-ce que tout est prêt ?
Le discours du maire,
Les drapeaux flottant dans l'air,*

*Les gestes barrières.
Cette année,
Pas de feux d'artifices ni de fête d'été,
Mais restons debout et unis,*

*Pour défendre République et Démocratie.
Liberté, Egalité, Fraternité !*

Lucie Paccini

Distribution des masques de la CAPI aux habitants



Ce vendredi 12 juin la mairie a organisé la distribution des masques de la CAPI aux habitants de la commune de Nivolas-Vermelle. Des élus du conseil municipal et des membres du CCAS se sont retrouvés à la mairie pour constituer plusieurs groupes afin d'effectuer cette remise dans les boîtes aux lettres. Cette opération avait pour but de distribuer 2600 masques dans 1300 boîtes aux lettres. Le montage financier de cette

initiative sanitaire n'a été possible qu'avec la participation de 50% de l'état, et avec les deux tiers des 50% pris en compte par la Capi et le solde (le tiers restant) par la commune de Nivolas-Vermelle. Les masques distribués sont en tissu et sont réutilisables et lavables jusqu'à 50 fois. A noter que ces masques sont de fabrication française par deux entreprises capiséroises : Sofileta à Bourgoin-Jallieu et Porcher Industries à Eclose-Badinières.

Les masques ...

Grand sujet d'actualité... En mars on nous disait qu'ils étaient inutiles, à la sortie du confinement, nous apprenions que le problème n'était pas médical mais une réelle pénurie... Aujourd'hui son port devient obligatoire dans de nombreuses situations... A Nivolas-Vermelle comme dans beaucoup de communes nous avons soutenu un réseau de bénévoles auxquelles nous rendions hommage



dans le TUN 134. Mais quelques oublis se sont glissés...

Dans l'équipe de bénévoles nous avons Mme Lanfray Colette qui habite Cessieu et belle-sœur de madame Pavéglio. Elle était sur la photo que nous remettons alors que nous n'avions pas la photo de Marie-Jo Eloud jointe à cet article. Encore un grand merci à toutes ces bénévoles. Pour information, il nous reste des masques, en cas de besoin, n'hésitez pas à venir vous en procurer en mairie.



RUBAN lignes : 20 et 21

Horaires des Bus Nivolas / Bourgoin

TRANSISÈRE (périodes scolaires)
lignes : 1130, 1140, BJA06

	L>V	L>V	L>V	L>V	L>S	L>V	L>S	L>S	L>V	L>S	L>V	L>V	L>S
NIVOLAS - Place de l'église	06:51	07:14	07:17		07:50	08:12	13:12	14:14	17:18	17:20	17:36	18:31	18:36
NIVOLAS - Bas Vermelle	06:53			07:19	07:51	09:14	13:14	14:16		17:22	17:37	18:32	18:37
NIVOLAS - Pont de l'Agry	06:54	07:15		07:21	07:52			14:17	17:19		17:38	18:33	18:38
NIVOLAS - Ruffieu	06:55	07:16		07:23	07:54			14:18	17:20		17:39	18:34	18:39
BOURGOIN - Le Rivet	06:57				07:56			14:20					18:41
BOURGOIN - Dauphiné Savoie	06:58				07:58			14:21					18:42
BOURGOIN - Médocis - Gare SNCF	07:00				08:02			14:23					18:44
BOURGOIN - Barbusse - Gare routière		07:30	07:35	07:35					17:34		17:50	18:45	
MEYRIE - Vers Nivolas						09:17	13:17				17:25		
MEYRIE - Mairie						09:18	13:18				17:26		
MEYRIE - La Rivoire						09:19	13:19				17:27		
MEYRIE - Les Grands Tournants						09:20	13:20				17:28		
MEYRIE - La Combe Usine						09:22	13:22				17:30		
MAUBÈC - HLM						09:23	13:23				17:31		
BOURGOIN - Charges - Gare SNCF						09:24	13:24				17:32		
BOURGOIN - Poste	07:02				08:04	09:26	13:26	14:25		17:34			18:46
BOURGOIN - Lycée Gambetta	07:03				08:05	09:27	13:27	14:26		17:35			18:47
BOURGOIN - Pont St-Michel	07:05				08:07	09:29	13:29	14:28		17:37			18:49

	L>V	L>S	L>V	L>V	L>S	L>S	L>V	L>S	L>V	L>S	L>V	L>V	L>S
BOURGOIN - Pont St-Michel	06:38	07:06	08:16		12:16	13:38		16:26		17:52		18:57	
BOURGOIN - Lycée	06:37	07:08	08:17		12:17	13:37		16:27		17:54		18:59	
BOURGOIN - Poste Gambetta	06:38	07:09	08:18		12:18	13:38		16:28		17:55		19:00	
BOURGOIN - Médocis - Gare SNCF	06:40	07:11			13:40					17:57		19:02	
BOURGOIN - Dauphiné Savoie	06:42	07:13			13:42					17:59		19:04	
BOURGOIN - Le Rivet	06:43	07:14			13:43					18:00		19:05	
BOURGOIN - Barbusse - Gare routière			08:16			16:10		17:20	17:20	18:00	18:20	18:20	19:05
BOURGOIN - Square Delaunay						16:16				18:00			19:05
BOURGOIN - Collège Pré Benit										18:00			19:05
NIVOLAS - Ruffieu	06:45	07:16			13:45	16:20				18:02			19:07
NIVOLAS - Pont de l'Agry	06:46	07:17	08:26		13:46	16:22		17:27	17:31	18:03	18:31	18:27	19:08
BOURGOIN - Charges - Gare SNCF			08:20		12:20	16:30							
MAUBÈC - HLM			08:21		12:21	16:31							
MEYRIE - La Combe Usine			08:22		12:22	16:32							
MEYRIE - Les Grands Tournants			08:24		12:24	16:34							
MEYRIE - La Rivoire			08:25		12:25	16:35							
MEYRIE - Mairie			08:26		12:26	16:36							
MEYRIE - Vers Nivolas			08:27		12:27	16:37							
NIVOLAS - Bas Vermelle	06:47	07:18	08:30		12:30	13:47	16:23	16:40		18:04			19:09
NIVOLAS - Place de l'église	06:49	07:20	08:32		12:32	13:49	16:24	16:42		17:32	18:06	18:32	19:11

Travaux d'aménagement de la place du 8 mai 45

Depuis ce mardi et pendant deux mois, la place du 8 mai 45 (Place de la Mairie) sera en travaux et donc indisponible au stationnement. Cette place n'a jamais eu la vocation d'être uniquement un parking et c'est pourquoi, les élus ont toujours refusé de la faire goudronner. «Son emplacement stratégique entre la Mairie, le centre commercial, l'église, la Salle des Fêtes, la Poste en font un lieu d'échanges que nous voulons renforcer, précise Christian Beton, le Maire. La voiture gardera sa place,

mais les piétons seront prioritaires. Et pour tenir compte du réchauffement, la verdure aura plus de place puisque les emplacements de stationnement seront réalisés en «evergreen», autrement dit des alvéoles remplies de gazon.» Les circulations voitures et piétons seront réalisées en couleurs différentes pour créer un motif visuel. Alors, un peu de patience est demandé à chacun. Les samedis, jour de marché, la cour de l'école sera ouverte pour permettre le stationnement.



Association Sol Y d'Air

Dans le TUN 133, nous vous présentons cette association berjallienne qui œuvre sur la commune de Nivolas-vermelle. L'objet de cette association créée dans la mouvance des gilets jaunes est de permettre à un plus grand nombre de bénéficier gratuitement de bons produits frais. Les adhérents et le Panier de Léontine sont les principaux bénéficiaires



Aujourd'hui la présidente est Brigitte De Clerck. L'association est forte de 41 adhérents. L'adhésion est de 10€ et permet de bénéficier des bons légumes cultivés sur les terrains mis à disposition par Mesdames Rivoire et Gajet, nivolaisiennes. Grâce au soutien de la fondation de France, l'association

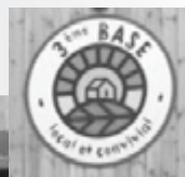
a pu forer un puits, acquérir une pompe, un motoculteur et un groupe électrogène. Une erreur s'était glissée sur le numéro de téléphone pour contacter l'association, si une envie de jardinage vous titille n'hésitez pas à les contacter. Voici donc le numéro : 06 83 32 29 79.

Les jardins des Ravineaux

Dans les jardins des Ravineaux les nivolaisiens trouvent la possibilité de jardiner sur une parcelle équipée d'un cabanon moyennant une adhésion annuelle, à l'association «les jardins des Ravineaux». Vous pouvez bénéficier d'un matériel collectif et d'échanges de compétences. Pour connaître les disponibilités contacter le président Olivier Voisin (06 87 61 19 71) qui soumettra votre candidature à la commission municipale en charge des jardins.



3^{ème} BASE



Local et convivial, c'est la devise de Caroline, François et Eddy, les 3 associés d'un commerce peu banal. Après 3 ans de préparation ils ont ouvert 3ème base dans les locaux de l'ancienne FDJ à la sortie nord du village en bordure de route départementale 1085. 3ème comme 1/3 lieu (après la maison et le travail) et 3 comme trois espaces complémentaires : Une épicerie de produits locaux - un espace de travail partagé - un espace bien-être.

Côté épicerie vous trouverez notamment les légumes de la ferme de Jérémie Goyet à Nivolas-Vermelle, la charcuterie de la ferme de la grangère aux Eparres ou encore les produits laitiers des Vaches heureuses à Saint Victor de Cessieu mais aussi une large gamme de produits ménagers écocertifiés, de graines, de céréales et de farines disponibles en vrac. 3ème base souhaite ainsi promouvoir le tissu économique et social du territoire. Côté espace de travail partagé, vous pourrez bénéficier d'un bureau et d'une connexion internet pour travailler. Par la suite, un programme de rencontres et conférences a pour but de favoriser les initiatives locales et d'informer le public aux enjeux sociétaux et environnementaux.

Enfin l'espace bien-être propose aux thérapeutes de louer à temps partiel un cabinet pour développer leur activité.

- Avec une fréquentation croissante grâce au bouche à oreille, 3ème base a déjà rencontré son public de clients avertis et souhaite accueillir de nouveaux habitants de Nivolas-Vermelle et villages alentours.

Le mot des associés :

- Nous désirons créer un lieu vivant dans lequel on peut prendre soin de soi et de son environnement en limitant son empreinte carbone. A bientôt chez 3ème Base!



COLLECTE DE TEXTILES 2020

Judi 8 octobre 2020 de 7h00 à 10h00

Ramassage de tout textile emballé dans des sacs fermés et déposés sur le trottoir au profit de APF France handicap.

Un marché en musique !

« Ballades en balade »

Une très belle animation musicale a accueilli chalandes et commerçants du marché le samedi 11 juillet : deux étudiantes (accompagnées de leur chevalier servant...), qui traversaient la France d'Ouest en Est (des Côtes d'Armor à la Lorraine, et retour) pendant un mois, s'arrêtaient sur les marchés qui voulaient bien les accueillir, avec leurs instruments, leur sourire et leur belles mélodies! Merci à Jeanne (flûte traversière et piccolo) et Margaux (grande harpe) pour ce beau moment et peut-être à une prochaine rencontre !



BEE API Association
et De Souffle et d'Énergie.

Nous vous proposons :

- 9 Ateliers mensuels, les samedis matins d'octobre à juin, 10h à 11h, au Foyer Municipal
- Sophrologie et Yoga du Son, pour Ralentir - Prendre un temps pour soi - Vivre l'instant - Se ressourcer - S'harmoniser - Vibrer

Renseignements :

Cécile Raynal - 06 89 03 79 65

Inscriptions:

Bee Api Association - 06 33 05 82 91

L'automne est là ! C'est le moment de renforcer votre immunité. Bee Api association vous propose un atelier Qi Gong, Apithérapie, Phytothérapie

Pour apprendre des mouvements simples, des recettes faciles avec des produits naturels, des conseils, pour votre prévention au quotidien

Accessible à tous, à partir de 15 ans

Atelier : Samedi 17 octobre 2020, 9h30 - 11h30 au Foyer municipal

Renseignements et inscriptions
06 33 05 82 91 - apimc@free.fr

Gala «Si on chantait»

Samedi 7 novembre
à la salle des fêtes

Don du Sang

Mercredi 14 octobre
à la salle des fêtes

Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre)



DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle

Certifiée et Affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France - Label «Patrimoine en Isère»

En raison de la pandémie, le conseil d'administration s'est tenu dans le jardin de Suzanne et Pierre-Jean Badin à Nivolas-Vermelle. Cette réunion a débuté par une pensée émue pour Josie Galantini, membre du Conseil d'Administration, décédée quelques jours auparavant. La présidente Suzanne Badin, compte-tenu de la situation sanitaire, a annoncé le programme des Saisons de Vermelle qui n'a pu se dérouler normalement ainsi que les manifestations prévues qui

ont été annulées. La messe de l'Assomption prévue, comme chaque année, a été annulée également. La reprise des activités culturelles s'est faite pour les Journées du Patrimoine avec une grande exposition exceptionnelle du sculpteur international Josef Ciesla. Cette exposition a eu lieu du samedi 29 août au dimanche 20 septembre, avec ouverture les week-ends de 15h à 19h. Il a été décidé pour l'ouverture de l'expo, de faire sur invitation, le verre de l'amitié avec



la présence de l'artiste et son épouse, les personnes de l'Association et des élus. Pour les Journées du Patrimoine, samedi 19 et dimanche 20 septembre, en plus de l'expo, il a été décidé de faire la visite du jardin de Vermelle par Denise Fréchet, responsable de cet espace.

Il est proposé un concert de musique classique et romantique par les Allées Chantent, composé d'un flûtiste et d'une harpiste le vendredi 2 octobre

à 20h. Bien entendu, sous réserve des directives gouvernementales.

Le mercredi 29 juillet un groupe de bénévoles de l'association pour la protection de l'église de Vermelle est venu pour préparer la saison culturelle 2020. C'est l'opération «têtes de loups» qui consiste à nettoyer l'église et le jardin avant la date du 29 août, date à laquelle débutait l'exposition du peintre et sculpteur international Josef Ciesla.



Vernissage de l'exposition de Josef Ciesla

Le premier week-end de l'exposition de Josef Ciesla vient d'avoir lieu, il a obtenu un succès certain avec le vernissage le samedi soir devant un public très nombreux. C'est en présence de Jean-Pierre Girard, délégué départemental, de Christian Beton, Maire de Nivolas-Vermelle, Graziella Bertola-Boudinaud, première adjointe déléguée à la culture, de Georges Colombier, député honoraire, de Gilles Thorand, directeur du pôle animation de la métropole de Lyon et d'élus, que Suzanne Badin a ouvert cette exposition en remerciant Josef Ciesla pour avoir choisi l'église de Vermelle pour exposer, elle

remercia également toutes les personnes, venues à cette occasion. La saison culturelle, cette année, avec les événements sanitaires sera malheureusement, très courte, mais exceptionnelle, avec la venue de cet artiste peintre et sculpteur qui a pris pour thème «le Souffle» représentant la vie de la naissance à la mort. Son parcours très riche lui permet d'avoir un regard sur un «monde abimé» où parfois il est difficile de se retrouver. Il nous transmet aussi un monde d'espoir autour de deux mots Amour et Beauté. Il a tenu à expliquer ses œuvres exposées avec soin et précision dans le cadre merveil-



ieux de cette église, qu'il a tenu lui-même à installer, permet aux visiteurs d'avoir une vue d'ensemble de celles-ci. Cette exposition fera date au même titre que la venue, l'année dernière de Michaël Lonsdale.



Journées du Patrimoine - Samedi 19 et Dimanche 20 septembre
à l'église de Vermelle avec l'exposition Josef CIESLA

La bibliothèque retrouve ses horaires habituels pour la rentrée !

Avec les protections sanitaires en vigueur dans les établissements publics : port du masque obligatoire, lavage des mains au gel hydroalcoolique mis à votre disposition et respect des distanciations physiques,

La sélection des nouveautés arrivera courant octobre.

En septembre, nous vous proposerons de découvrir l'exposition de Claude Furminieux « Ils dessinent un autre monde : Résistants d'hier et d'aujourd'hui ». Cédric Capelli nous présentera son exposition photo « Pyrotechnie » en octobre. Et nous finirons l'année

avec une exposition « Nounours » du musée de Louhans.

N'oubliez pas notre rendez-vous pour les contes en pyjama en octobre.

Nous vous proposons encore cette année de participer au vote du prix « Bulles de

sang d'encre » en partenariat avec la librairie spécialiste en BD « Bulles de Vienne ». Il vous suffit de lire les 5 BD de la sélection et de voter avant le 7 septembre. Nous vous invitons à venir vous renseigner lors de nos permanences. Bonne rentrée à tous !!!



Exposition de Claude Furminieux

« Ils dessinent un autre monde, « Résistants d'hier et d'aujourd'hui »

Septembre à la bibliothèque

Soirée Contes en pyjama

avec Marie Drajić, proposée par la Bibliothèque

Vendredi 16 octobre
au restaurant scolaire

Exposition photo de Cédric Capelli

« Le ciel en bouquets »

17 octobre au 18 novembre
à la bibliothèque

Exposition

« Nounours » du musée de Louhans

décembre
à la bibliothèque

Un regard sur la chapelle de Boussieu

Construite en 1905, petite et simple, cette chapelle fut agrandie en 1934. On y trouve à l'intérieur un chemin de Croix venant de l'ancienne chapelle « Saint-Antoine » (hospice des Antonins) de Bourgoin qui est actuellement le musée.

Notre intérêt se porte particulièrement sur les vitraux et la table de communion posés par l'architecte Albert Ribolet, mais fabriqués par la société Lalique connue dans toute la France pour la fabrication de ses verreries « cristal ».

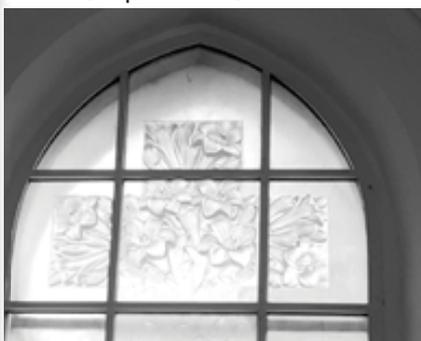
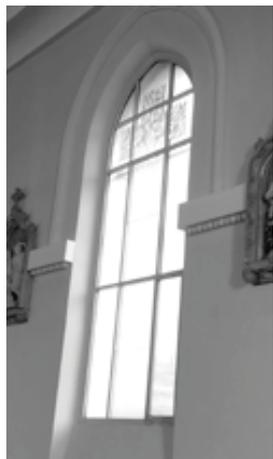
On a eu appelé cette chapelle, la chapelle des Suisses, sachant que le berceau des usines Schwarzenbach était sur les bords du lac de Zurich, à Thalwil.

Revenons à René Lalique, né en 1860, à Ay dans la Marne, qui s'était fait un nom comme concepteur de bijoux, aimant à travailler le verre, la nacre, la corne ou l'émail, il fut inspiré par la flore et la faune et avait créé en 1890 un atelier de verreries. Il a su s'imposer après la Grande Guerre comme un des « maîtres verriers » les plus créatifs.

Cette superbe chapelle, voulue par le Père Rieffel, agrandie par soeur Perpétue, seul lieu de

culte qui demeure à Boussieu, et qu'une association dynamique et dévouée s'ingénue à entretenir. Cette association paroissiale de Boussieu organise chaque année, le 3ème dimanche de novembre, depuis 40 ans, dans le cadre de la maison Saint-François, une opération « bou-din à la chaudière », et une messe, sous réserve cette année de la situation sanitaire.

Cette chapelle sera ouverte à l'occasion des Journées du Patrimoine en septembre prochain.



L'ALEP Arts et Culture

Comme toutes les associations de Nivolas-Vermelle, l'activité de notre association s'est trouvée stoppée brutalement au printemps. Aujourd'hui plusieurs mois se sont écoulés et nous abordons la rentrée. Nous avons appris à vivre avec les gestes barrières pour se protéger individuellement et collectivement du virus. Nous allons donc reprendre nos activités en respectant consignes et gestes barrières :

- Pour le théâtre, les cours reprennent à la salle des fêtes le lundi de 17h à 18h30 pour les enfants et de 18h45 à 20h15 pour les adultes. (Contacts : 06 89 11 40 24 ou 06 87 15 80 97)
 - Pour le dessin les cours reprennent le mardi de 17h à 18h dans la salle d'animation du restaurant scolaire pour les enfants (contact : 06 30 93 54 45 ou 06 87 15 80 97) et le lundi de 17h 15 à 18h15 dans la salle Georges Savary pour les adultes (contact 06 79 96 90 94 ou 06 87 15 80 97)
 - Pour le scrapbooking les cours reprennent 2 jeudis par mois mais le calendrier sera communiqué ultérieurement.
 - L'équipe de bénévoles va aussi se remettre à l'ouvrage pour préparer le salon de peinture 2021.
- Nous vous souhaitons à tous une belle rentrée en pleine forme !

Le Bureau de l'ALEP Arts et Culture

Les soirées de Nivolas

Comme toutes les activités, la programmation des «Soirées de Nivolas» s'est trouvée interrompue au printemps.

Pour cette nouvelle saison, nous souhaitons dans le respect des consignes sanitaires et des gestes barrières vous proposer une programmation variée. Les spectacles annulés en fin de saison 2019-2020, sont repris dans la programmation 2020-2021.

Pour les abonnés leur réservation est aussi reportée. L'ALEP arts et Culture poursuit son soutien à cette programmation en renouvelant la possibilité de s'abonner à 3 spectacles de la programmation pour 17€.

Programme 2020-2021 :

- **Samedi 10 octobre à 20h30 :** Soirée théâtrale proposée par le Boulevard Berjalien au profit de «Chromosome surprise & co». «Le bonheur» d'Eric Assous.
- **Vendredi 20 novembre à 20h30 :** Chansons croisées avec Jean Le tailleur. Un large répertoire de chansons françaises passant par Brel et Brassens.
- **Samedi 16 janvier 2021 à 20h30 :** Retour des Phonies Polies avec de nouvelles chansons. En première partie De TJOU chorale...
- **Samedi 6 février 2021 à 20h30 :** Soirée théâtrale proposée par Le Duo Claire et Joseph, «Vous avez quel âge ?», d'après le texte de Françoise Dorin.
- **Samedi 6 mars 2021 à 20h30 :** Concert Funk. Jazz and Soul avec le groupe Galactik.
- **Vendredi 9 avril 2021 à 20h30 :** Soirée Flamenco avec le groupe Pinoteando.
- **Samedi 29 mai 2021 à 20h30 :** Soirée caritative en faveur d'Africa Vie et les Anciens Amis de la Casamance avec un match d'improvisation théâtrale entre Impro & Co et La Libjdo.

Un taxi passeur de contes

La Boutique du Conte de Besançon a fait une halte dans le quartier de Ruffieu à Nivolas-Vermelle, avec un nouveau spectacle dont le personnage principal Habibi est une superbe 404 de 1972, qui a traversé le Sahara et qui vient se planter au milieu des spectateurs pour servir à la fois de scène, de décor et de comparse au conteur Rafik Harbaoui. Avec un tel taxi, l'invitation au voyage est présente depuis les premières notes arabo-andalouses qui nous transportent du désert à Marseille et de Marseille à la Suisse pour finir à Paris. Le passeport remis à l'entrée permet d'introduire la scène sur l'identité, un questionnement qui ouvre les portes du rêve. Et pour cela, une série de contes de la tradition orale, pose des questions sur la personnalité de chacun, avec les clins d'oeils habituels des contes orientaux.



Et pourtant toute la tradition est là, de l'éléphant au Centaure, en passant par le petit chaperon rouge ou la soupe au caillou agrémentée des passeports des convives. La mise en scène d'Amine Sebaha, se plaît à emmêler les contes pour mieux questionner le spectateur avec une véritable chorégraphie qui accentue l'aspect onirique du récit.

Contact : bouti-conte@wanadoo.fr

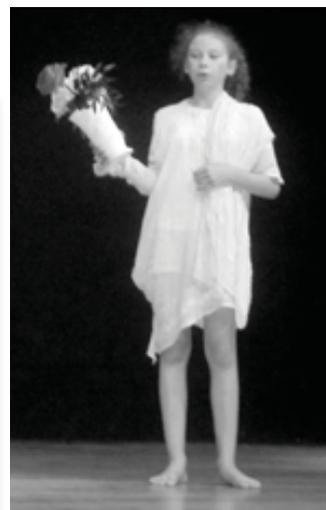
Une fin de vacances théâtrale !

L'ALEP Arts et culture et La Canopée Bis, en partenariat ont proposé un stage de théâtre aux jeunes de 6 à 11 ans. Pendant 3 jours, tout en respectant les gestes barrières, les voix et les rires des jeunes comédiens ont résonné dans la salle des fêtes de Nivolas-Vermelle. Vendredi après-midi, Eloane, Oscar, Lilas et Violette ont époustoufflé le public venu les applaudir. Pendant trente minutes sur un rythme très soutenu les spectateurs ont découvert : Apollon, Athéna, Poséidon, Hadès, Perséphone, Paris, Achille, Ulysse et la petite voix. Apollon a raconté aux muses, la création d'Athènes, la guerre de Troie et l'enlèvement de Perséphone. Si certains avaient suivi pendant la saison passée l'atelier théâtre de l'ALEP arts et Culture dirigé par Sabine Vasselín, Violette découvrait cette pratique artistique. Le talent de Sabine a produit une belle alchimie dans le groupe où chacun a trouvé sa place et



montré de belles compétences au niveau mémorisation, diction et gestuelle sur scène Bravo ! Un seul regret qu'il n'y ait pas eu plus d'enfants pour partager cette belle expérience...

L'atelier théâtre enfant reprendra dès le lundi 7 septembre de 17h à 18h30 à la salle des fêtes.



Concert de musique classique et romantique par «Les Allées chantent»

Vendredi 2 octobre à 20h30 à l'Eglise de Vermelle

Les hirondelles de Nivolas-Vermelle

A Nivolas, sous les toits, nichent les hirondelles de fenêtre. Ce sont de petits passereaux noirs et blancs qui aiment vivre en colonies et reviennent chaque année, début mai, après un long périple qui les a conduites au sud du Sahara.

Elles restent en France jusqu'à début septembre. Durant ces 4 mois, elles construisent ou restaurent leur nid, une 1/2 sphère de boue, puis s'occupent des deux nichées qu'elles auront ici. On peut alors observer leurs nombreux allers et venus entre le ciel et leur nid pour le nourrissage de leurs petits.

Pourquoi observe-t-on de moins en moins d'hirondelles en France ?

La population d'hirondelles a beaucoup diminué ces dernières années et plusieurs causes peuvent être évoquées :

- L'activité humaine diminue la disponibilité en insectes et complique l'alimentation,
- Le taux de mortalité durant la migration est très important, du fait notamment des aléas climatiques,
- Fidèles, elles reviennent chaque année où elles sont nées, mais souvent, après un long voyage, elles trouvent leurs nids détruits par l'Homme (ravalements de façades, destruction volontaire).

Afin de la protéger, l'hirondelle de fenêtre, comme beaucoup d'autres espèces d'oiseaux, a été inscrite à l'Arrêté du 29

octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire.

Cet Arrêté interdit la destruction des individus du stade œuf au stade adulte, mais également de leur nid.

Comment préserver cette espèce ?

Pour commencer, nous pouvons tous respecter son habitat. Si vous projetez des travaux à l'endroit où les hirondelles sont installées :

- Préservez les nids intacts : réalisez vos travaux en automne et en hiver, en l'absence des oiseaux.
- Préservez les nichées : attendez l'envol des jeunes et leur départ en migration pour intervenir. Soyez vigilant, même si les jeunes savent voler, ils ont encore besoin du nid chaque soir pour passer la nuit.
- Ne détruisez pas les nids (contactez la DREAL Auvergne Rhône-Alpes).

Au quotidien, évitez d'utiliser des insecticides : l'hirondelle adulte chasse à elle seule 7000 moustiques par jour lors du nourrissage ! Une solution bien plus saine que les produits chimiques.

Si vous souhaitez faciliter son installation chez vous, il existe des nids artificiels en vente sur de nombreux sites Internet. En



effet, les nouveaux crépis ne permettent généralement plus la fixation des nids naturels. Il ne vous reste plus alors qu'à trouver un homme fort et courageux pour fixer ces nids artificiels sous votre toit et enfin admirer la ballet de ces virtuoses de la voltige !

Nous devrions tous nous demander et si j'invitais les hirondelles à la maison ?

Annie Dubouchet et Stéphanie Thienpont

CITIQUE

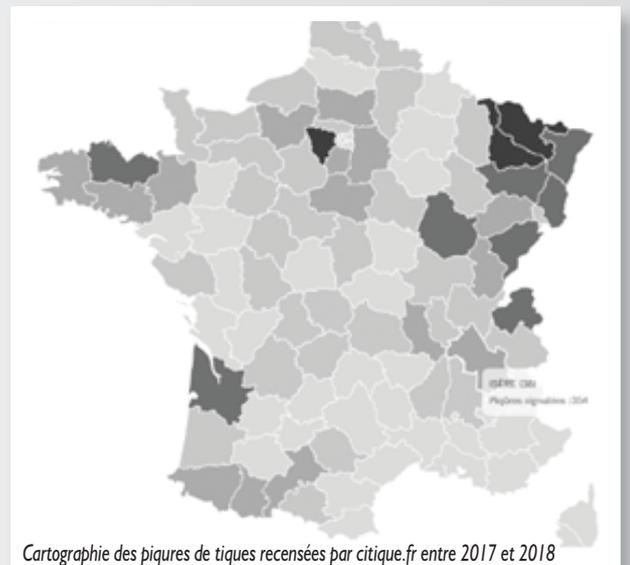
Un programme de recherche participative où les citoyens peuvent aider la recherche sur les tiques et les maladies qu'elles transmettent

Un programme de science participative :

Un programme de science participative :

CITIQUE est un programme porté par des scientifiques désireux d'ouvrir leurs recherches aux citoyens pour faire avancer plus vite les connaissances scientifiques.

Il ambitionne de faire travailler ensemble des chercheurs et les citoyens intéressés par les tiques et les maladies qu'elles transmettent. Les citoyens peuvent participer à l'effort de recherche, depuis l'observation jusqu'à l'interprétation des résultats en passant par le travail en laboratoire.



Cartographie des piqûres de tiques recensées par citique.fr entre 2017 et 2018

D'après les données collectées par CITIQUE.FR, l'Isère fait partie des 4 départements ayant signalé le plus grand nombre de piqûres de tiques. Pour en savoir plus sur ce programme ainsi que sur les maladies véhiculées par les tiques et/ou signaler des piqûres de tiques : <https://www.citique.fr/>



Club Sportif Nivolésien : précautions et ambitions

Depuis la mi-août les équipes du CSN ont retrouvé les terrains afin de préparer la nouvelle saison. C'est avec beaucoup de plaisir et d'envie que nos licenciés ont rechaussé les crampons et se sont retrouvés autour du ballon.

Cette reprise s'est néanmoins déroulée de façon un peu particulière en raison de l'épidémie de Covid qui perdure sur notre territoire. Un protocole sanitaire strict et rigoureux a été élaboré par la Fédération Française de Football et mis en place au sein de notre club. Ces nouvelles règles vont bien entendu demander encore plus d'investissement aux bénévoles du CSN qui étaient déjà fortement sollicités tout au long de la saison. Il nous faudra par exemple nommer un référent Covid au sein du club qui devra veiller à la bonne application des mesures prises par les autorités. Le port du masque sera également obligatoire dans l'enceinte du stade et l'accès aux vestiaires sera réglementé. La mise en œuvre de ce protocole va également générer des dépenses supplémentaires

pour notre association puisque la fourniture du gel hydroalcoolique ou des masques pour les officiels sera à notre charge. Dépenses en plus alors même que nous sommes dans la plus grande incertitude vis à vis de nos recettes. Pourrions-nous organiser nos manifestations habituelles ? Nos sponsors répondront-ils présents ?

Malgré ce contexte compliqué le CSN veut se montrer ambitieux.

Du côté de nos équipes féminines le gros travail de structuration mis en place la saison dernière avec le club de La Tour

Saint Clair le FCTC commence à porter ses fruits. Le GFNTC (Groupement Féminin Nivolas-Tour Saint Clair) alignera plus de 100 licenciées uniquement féminines dans toutes les catégories d'âge. Une équipe sénior sera de nouveau engagée avec pour ambition d'aller chercher la première place de son championnat et de revenir le plus rapidement possible au plus haut niveau régional ! Dans le sillage de Stéphane Piantanida, le responsable technique, les éducateurs ont réuni des filles particulièrement motivées qui vont prouver qu'elles peuvent viser haut !

Du côté des garçons, même ambition ! Said Najih, responsable de notre équipe fanion, n'a pas ménagé ses efforts pour renforcer son groupe. Le CSN présentera pour sa deuxième saison au plus haut niveau départemental un groupe rajeuni et néanmoins aguerri pour pouvoir rivaliser avec les équipes de tête et se rapprocher le plus possible du niveau ligue. Avec le même état d'esprit nous présenterons des équipes dans toutes les catégories d'âge.

N'hésitez pas à consulter notre site internet ou nous contacter au 06 30 85 45 18.



Le dynamisme de la «Pétanque- Loisirs des Retraités»

Comme le faisait remarquer le Président Albert Rabilloud, l'année 2020 avait bien commencé pour le club de pétanque loisirs des retraités de Nivolas-Vemelle qui compte plus de 40 adhérents. Mais l'apparition du covid-19 a mis à mal le planning établi pour la saison. Après le déconfinement, le président Albert Rabilloud et toute l'équipe du bureau se sont remis en marche pour la désinfection totale du local de la pétanque et les adhérents ont pu de nouveau se retrouver pour leurs parties de doublette ou tripléte. Ils étaient heureux



de pouvoir se retrouver le mardi et le jeudi à partir de 14 heures pour passer d'agréables

moments sous le signe de la convivialité et du fairplay. Le dynamisme et la confiance enfin retrouvés au sein du club de Nivolas et la venue de nombreux adhérents, ont permis d'organiser un moment festif autour d'un buffet en plein air pour respecter les consignes sanitaires et les distanciations. Ils ont pu se raconter de petites histoires pendant ces moments exceptionnels vécus ces der-

niers mois. Le bureau a réfléchi pour le programme de la fin de l'année et du début de l'année prochaine 2021 pour des rencontres avec des clubs de loisirs des communes environnantes, si le Covid-19 disparaissait.

Si certains amateurs de pétanque veulent rejoindre le club ils seront bien accueillis.

Renseignements et inscriptions au 06 15 52 20 58



Le GOLF

Après un confinement sans golf beaucoup se sont rués sur les parcours, dans des conditions difficiles où le plaisir du jeu était oublié. Mais il fallait respecter ces consignes.

Ensuite la canicule a fait griller les fair-ways ; donc là encore peu de plaisir.

Alors parlons d'autre chose : Notre machine à laver les balles (voir photos). Elle a été conçue et réalisée il y a une vingtaine d'années par Michel B. C'est une véritable œuvre d'art et d'astuce !

On charge les balles par un entonnoir ; elles arrivent dans le tambour et baignent dans l'eau ; une manivelle permet de faire tourner le tambour pour bien les brasser et les nettoyer ; ensuite en tournant la manivelle



dans l'autre sens les balles sont éjectées et récupérées dans un seau.

Michel B. ne fait plus partie de notre amicale mais nous avons de temps en temps le plaisir d'avoir sa visite. Désormais nous avons un autre Michel B., notre trésorier, avec le même esprit inventif et créateur.

Marc Chavanne



Alep Plein Air

Le 22 juin la FFRP a autorisé les regroupements pour randonner à plus de dix personnes. Un moment attendu par notre association impatiente de relancer les sorties avec quelques modifications. Nous avons bénéficié des dimanches ensoleillés pour prendre l'air frais et goûter au charme de la montagne et surtout partager d'agréables moments ensemble.



Encore quelques belles randos à notre actif. Plateau du Retord, Les Bauges, Massif des Bornes, Col de la Vanoise, Belle-donne... La saison est loin d'être terminée, les mois de septembre et octobre sont encore idéaux pour continuer à découvrir la richesse et les couleurs de notre région. Vu les conditions sanitaires la manifestation du 26 septembre est modifiée pour cette année. Pas de repas organisé.

NIVOLAS-VERMELLE

Samedi 26 SEPTEMBRE

RANDO- APRÈS-MIDI AUTOMNALE



Circuits balisés 10, 14 kms

RAVITAILLEMENT SUR LE PARCOURS (gobelet tiré du sac)

Départ Libre
Salle des fêtes de 16h à 18h

Participation : 5 euros
Enfant gratuit jusqu'à 13 ans

Organisée par l'ALEP PLEIN AIR - 06 89 30 05 77

Les organisateurs sont couverts par une assurance RC, mais déclinent toute responsabilité pour les défaillances et accidents physiques.

Marche nordique le samedi matin 9h30 / 11h30

Toutes les informations sur le site <http://sitealep.e-monsite>

Tél. 06 89 30 05 77 - mail : aleppleinair@hotmail.com - Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30

Le judo club de Nivolas-Vermelle

Le Judo Club de Nivolas Vermelle est heureux d'accueillir ses jeunes judokas, anciens et nouveaux, pour cette saison 2020-2021.

La saison précédente s'étant terminée, comme pour tous, de manière brutale, Jérémie et Chantal feront passer leurs ceintures aux judokas de la saison dernière courant septembre.

Les cours reprennent avec un protocole sanitaire, susceptible d'évoluer dans le temps. Nous demandons aux judokas d'arriver avec leur kimono sous un survêtement, les cheveux attachés, avec un sac contenant une gourde individuelle, des mouchoirs, du gel hydro-alcoolique et un sac pour leur masque. Seuls les judokas pourront rentrer dans le dojo, pour les plus jeunes accompagnés par un seul parent.

Les horaires demeurent inchangés

Baby-Judo 1 (2016) Samedi 9-10h	Baby-Judo 2 (2015) Samedi 10-11h	Poussins (2011-2012) Mardi et Vendredi 17-18h
Benjamins (2009-2010) Minimes (2007-2008) Cadets (2005 - ...) Mardi et Vendredi 18-19h	Mini-Poussins 1 (2014) Mercredi 9h30-10h30	Mini-Poussins 2 (2013) Mercredi 10h30-11h30
Taiso Adulte / Ado + 15ans Mercredi 20h15 -21h 15		Samedi 11- 12 h

Le partenariat continue avec la commune dans le cadre du PE-DT afin de permettre aux enfants nés en 2011-2012 de pouvoir pratiquer le judo sur leur temps du périscolaire, le JCNV venant récupérer les enfants au périscolaire.

Loto de l'E.G.N.V.

Samedi 5 décembre en soirée au gymnase

Loto du BGN

Samedi 14 novembre au gymnase

Soirée dansante avec l'association Country Star

Vendredi 6 novembre

Solution
des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	O	U	S	S	I	N	E	T	S
2	A	N	N	E		S	E	P	I	A
3	N	U	I	T	E	E		I	C	I
4	D		O	I	L		T	E	T	S
5	I	G	N		F	U	G	U	A	I
6	D	O		T	E	R			C	S
7	A	U	T	O		B	R	U		S
8	T	R	O	T	T	A		N	I	A
9	E	M	U	E		I	L	I	O	N
10	S	E	R	M	O	N	N	E	N	T

Le Sou des écoles du Village

J'ai tout compris,

Je vais aller à l'**Assemblée générale** du Sou des écoles de Nivolas Vermelle le **vendredi 18 septembre 2020** au Foyer municipal à 20h15.

Je vais découvrir des parents bénévoles qui se mobilisent toute l'année pour organiser des manifestations de qualité et récolter ainsi des fonds.

Quelle bonne idée de pouvoir accompagner les enseignants dans la réalisation de leurs projets pédagogiques ou de leur financer du matériel !

Je recommence cette année, car quelle que soit la situation, Le Sou sera toujours là pour aider les familles et soutenir les écoles pour l'apprentissage des enfants, c'est son ADN depuis sa création en 1903.

Le Sou est à la page sur Facebook sur : **Sou des écoles Nivolas Vermelle**
Bienvenue à tous les bénévoles, les parents qui souhaitent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des Ecoles de Nivolas Vermelle. N'hésitez pas à nous contacter par mail : lesoudesecolesnivolas38@gmail.com

Toute l'équipe du Sou des Ecoles vous souhaite **une très bonne rentrée** et vous donne donc rendez-vous le 18 septembre 2020.

A très vite,

Laurent **POULENARD**,
Président

Rentrée scolaire

Ecole Primaire : Accueil individualisé au CP

Pas de changement dans l'équipe pédagogique de l'école élémentaire avec des enfants qui retrouvent avec plaisir les bancs de l'école. Seul changement, une titulaire remplaçante est affectée dans l'école à cette rentrée et elle s'est retrouvée immédiatement à l'accueil des enfants de CP afin de les conduire dans la classe, pendant que Mme Daboncourt, la maîtresse accueillait avec un petit mot individuel, chacun des enfants accompagnés par leurs parents.



Ecole maternelle : La section des grands au complet

Pour le premier jour, pas d'absent dans la classe des grands, qui se sont mis tout de suite au travail avec une maîtresse masquée. Les plus petits eux rentraient progressivement afin d'éviter au maximum les pleurs de la rentrée. A signaler une nouvelle ATSEM dans la classe des grands : Sandrine Joannin qui prend la suite de Maria Dziemiszonek qui est partie à la retraite.



Pour les Enfants

C'est la rentrée !

- apprendre
- bureau
- cahier
- cantine
- cartable
- chorale
- copains
- dessiner
- garderie
- jouer
- lecture
- maîtresse
- professeur
- sciences
- septembre
- trousse



Soirée jeux
avec
Le Sou des Ecoles
Vendredi 9 octobre
au foyer

Vente de diots
et de brioches
avec le Sou des écoles
de Boussieu
Samedi 28 novembre au foyer

Arbre de Noël
du Sou des écoles du village
Samedi 12 décembre
au foyer

Trois semaines d'activités sportives et culturelles

Depuis cette année, la Fraternelle de Bourgoin-Jallieu a pris en main l'animation du Centre de Loisirs de Nivolas-Vermelle. Les effectifs ont été revus à la baisse, en raison des conditions sanitaires. Malgré cela les 25 enfants ont pu bénéficier, pendant trois semaines d'un planning alternant activités sportives, activités de découvertes et culturelles.

Au programme, construction de cabanes dans les bois, paintball-ballon, tir à l'arc, cirque, randonnée sur les sentiers balisés et autres sports collectifs.

Plusieurs activités « phares » ont aussi été proposées aux enfants, comme la fabrication du pain sous la responsabilité d'un boulanger, une journée d'initiation au golf qui peut-être donnera l'envie aux jeunes de pratiquer ce



sport et une virée au planétarium itinérant. La bibliothécaire a pu faire découvrir des ouvrages adaptés à un public attentif.

Un barbecue a permis la visite de Nathalie Paccini, conseillère déléguée au Centre de Loisirs, entourée de Gilles Gentaz et de Michel Rival, conseillers délégués, de

Pierre-Jean Badin, président de la Fraternelle et habitant de la commune, Jérôme Houlette, Directeur de la Frat et de Loris.

Le Centre Aéré s'est terminé par un tournoi intergalactique au gymnase. Tous les enfants ont été ravis de leurs vacances, ce qui a satisfait les organisateurs et les animateurs.



Une retraite à l'école maternelle

Après une vingtaine d'années passée au service de l'école maternelle du village, Maria Dziemiezsonok a fait valoir ses droits à la retraite. Pour la circonstance, elle était entourée de ses collègues de travail, des enseignants de l'école, de sa famille. La Commune était représentée par le Maire Christian Beton et Chantal Jacobs, adjointe aux affaires scolaires. Michel Rival, ancien Maire, conseiller municipal avait préparé quelques mots pour retracer la carrière de la récipiendaire. Un agent qu'il connaît bien puisque c'est



lui qui avait accueilli la famille à son arrivée de Pologne. Un moment plein d'amitié, car ses collègues aimaient l'humour de Maria, mais aussi, un moment

plein d'émotion, quand les enfants de la classe sont venus par video interposée lui souhaiter une bonne retraite. Et tous partagèrent un bon moment de

convivialité, marquant à la fois la fin de l'année scolaire et la retraite de Maria, en savourant quelques spécialités polonaises.